

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 227

28 janvier 2016

SOMMAIRE

AAE RailFleet S.à r.l.	10884	Kopstal Adjacent Investments S.à r.l.	10885
AAE Wagon S.à r.l.	10880	Liferar S.A.	10885
Adi Corporation S.A.	10880	Lifercar S.A.	10887
Aerium Opportunity I Properties S.à r.l.	10881	Liferla S.A.	10886
Agro-Farming Services S.A.	10881	Loviano Management S.à r.l.	10896
Almandier Gestion S.A.	10881	Lumiar Investments S.A.	10879
ANTHEMIS Holdings S.à r.l.	10884	Nesah S.A.	10879
EJL Real Estate G.m.b.H.	10896	Onex ATR	10867
Entertainment Capital Holdings S.à r.l.	10850	Phoenix II Mixed K	10886
Hertay Engineering	10885	Procastor S.à r.l.	10887
Holdertrade Ltd & Cie S.N.C.	10886	Remich Holding I, S.à r.l.	10887
Hot Global Holding SCS	10887	RivCore Amstel 1 Sàrl	10896
Intentum Capital S.A.	10896	WB Holding	10884
Internet Sails S.A.	10895	Whitelight (Luxemburg) S.A.	10882
Kaisers-Wurst AG	10885	Whitelight (Luxemburg) S.A. SPF	10882
KKR Asia S. à r.l.	10893		

Entertainment Capital Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.500.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 180.844.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of November.

Before the undersigned, Maître Henri BECK, a notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lions Gate Entertainment Corp., a corporation incorporated and organized under the laws of British Columbia, Canada, having its registered office at 250 Howe Street, 20th Floor, Vancouver, British Columbia V6C 3R8 and registered under number BC0720538,

hereby represented by Peggy Simon, employee, professionally residing in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party declares being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Entertainment Capital Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B180844 (the Company). The Company was incorporated on October 1, 2013 pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2972 on November 25, 2013. The Company's articles of association (the Articles) have been amended for the last time by a deed drawn up by the undersigned notary on September 25, 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all of the shares in the share capital of the Company.
- II. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000.00) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of twenty-three million five hundred thousand United States Dollars (USD 23,500,000.00), to the amount of twenty-five million five hundred thousand United States Dollars (USD 25,500,000.00), by way of the issuance, with a total share premium of one hundred ninety-eight million United States Dollars (USD 198,000,000.00), of two million (2,000,000) Class 5 MRPS, having a par value of one United States Dollar (USD 1.00.) each.

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to two million (2,000,000) Class 5 MRPS having a par value of one United States Dollar (USD 1.00.) each and to fully pay up such Class 5 MRPS by a contribution in kind consisting of the following assets (the Assets): (i) shares the Sole Shareholder holds in its own share capital, for an amount of at least sixty million United States Dollars (USD 60,000,000.00), and (ii) preferred interests that the Sole Shareholder holds in Rock Acquisition, LLC, a limited liability company incorporated and existing under the laws of the State of Delaware with registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of Delaware under registration number 5872363, for an amount of one hundred forty million United States Dollars (USD 140,000,000.00), (the Contribution).

The Contribution in an aggregate amount of two hundred million United States Dollars (USD 200,000,000.00), from the Sole Shareholder to the Company is to be allocated as follows:

- (a) two million United States Dollars (USD 2,000,000.00) to the Class 5 MRPS share capital account of the Company; and
- (b) the remaining amount for at least one hundred ninety-eight million United States Dollars (USD 198,000,000.00) to the Class 5 MRPS Share Premium Reserve Account as defined in the Articles.

The valuation of the Contribution is evidenced inter alia, by a certificate dated November 12, 2015 signed by the management of the Company and acknowledged and approved by the management of Sole Shareholder (the Certificate).

The Certificate states in essence that:

- “1. the Sole Shareholder is the owner of the Assets;

2. the Sole Shareholder is solely entitled to the Assets and possesses the power to dispose of the Assets which are freely transferable according to applicable law;

3. none of the Assets are encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Assets and none of the Assets are subject to any attachment;

4. there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Assets be transferred to him;

5. if and insofar as it is a requirement for a full and unencumbered transfer of the Assets to the Company, that the approval or consent of any third party is obtained, such approval or consent is obtained;

6. any other formalities or transactions which, pursuant to the laws applicable to the Assets, are required for a transfer of the full ownership of the Assets to the Company, shall be effected forthwith and the Company shall, insofar as necessary, fully cooperate to effect the transfer; and

7. the value of the Assets is at least equal to two hundred million United States Dollars (USD 200,000,000.00), and since the valuation was made, no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company.”

The Certificate, after signature ne varietur by proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed for the purpose of registration.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend and fully restate the Articles, so that they read henceforth as follows:

“ I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Entertainment Capital Holdings S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favor or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several Shareholders.

II. Capital - Shares**Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is represented by four million (4,000,000) ordinary shares (the Ordinary Shares), having a nominal value of one United States Dollar (USD 1.00) each, all in registered form, all subscribed and fully paid up. The holder(s) of Ordinary Shares are hereinafter referred to as an Ordinary Shareholder and collectively as the Ordinary Shareholders.

5.2. The share capital is also represented by four million five hundred thousand (4,500,000) class 1 mandatory redeemable preferred shares (the Class 1 MRPS), nine million five hundred thousand (9,500,000) class 2 mandatory redeemable preferred shares (the Class 2 MRPS), five hundred thousand (500,000) class 3 mandatory redeemable preferred shares (the Class 3 MRPS), five million (5,000,000) class 4 mandatory redeemable preferred shares (the Class 4 MRPS) and two million (2,000,000) class 5 mandatory redeemable preferred shares (the Class 5 MRPS, and together with the Class 1 MRPS, the Class 2 MRPS, the Class 3 MRPS and the class 4 MRPS, the MRPS, and together with the Ordinary Shares, the Shares), having a nominal value of one United States Dollars (USD 1.00) each, all in registered form, all subscribed and fully paid up. The holder(s) of Class 1 MRPS, Class 2 MRPS, Class 3 MRPS, Class 4 MRPS and Class 5 MRPS are hereinafter referred to as an MRPS Shareholder and collectively as the MRPS Shareholders.

5.3. The entire share capital thus amounts to twenty-five million five hundred thousand United States Dollars (USD 25,500,000).

5.4. In addition to the issued share capital, the Company shall maintain (i) a share premium account connected to the Class 1 MRPS of the Company (the Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 1 MRPS; amounts so recorded to this Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 1 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 1 MRPS, (ii) a share premium account connected to the Class 2 MRPS of the Company (the Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 2 MRPS; amounts so recorded to this Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 2 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 2 MRPS, (iii) a share premium account connected to the Class 3 MRPS of the Company (the Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 3 MRPS; amounts so recorded to this Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 3 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 3 MRPS, (iv) a share premium account connected to the Class 4 MRPS of the Company (the Class 4 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 4 MRPS; amounts so recorded to this Class 4 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 4 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 4 MRPS, (v) a share premium account connected to the Class 5 MRPS of the Company (the Class 5 MRPS Share Premium Reserve Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Class 5 MRPS; amounts so recorded to this Class 5 MRPS Share Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the holders of Class 5 MRPS in proportion to their shareholdings in the Class 5 MRPS and (vi) a share premium account connected to the Ordinary Shares of the Company (the Ordinary Shares Premium Account) in United States Dollars, and there shall be recorded to such account, the amount or value of any premium paid up on the Ordinary Shares; amounts so recorded to this Ordinary Shares Premium Reserve Account will constitute freely distributable reserves of the Company for the sole benefit of the Ordinary Shareholders in proportion to their shareholdings in the Ordinary Shares.

5.5. In accordance with the Law, the Company may acquire or redeem its own Shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

5.6. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles. In case a MRPS Shareholder or an Ordinary Shareholder is also a holder of other classes of Shares in the Company, it/he/she counts as one Shareholder for the requirements set forth by the Law.

5.7. All MRPS (and not the Ordinary Shares) are issued in the form of redeemable shares and in accordance with the Law, the Company may acquire or redeem its own MRPS provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital. The Company must redeem its own MRPS in accordance with these Articles.

5.8. To the extent permitted by Law, the Company must at the initiative of the Board, redeem or acquire and subsequently cancel, all (but not some of) the MRPS in a specific class still outstanding on that date at the latest ten (10) years after the issuance of such specific class of MRPS (the Final Mandatory Redemption Date).

5.9. Subject to this article 5, and notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date, the Company may, at any time, redeem MRPS in a specific class with at least a six (6) days prior written notice to each MRPS Shareholder, setting out the proposed redemption date (which must be a Business Day) and the redemption consideration including reasonable details of calculations as against the requirements of this article 5.

5.10. The holder(s) of Class 1 MRPS, Class 2 MRPS, Class 4 MRPS and Class 5 MRPS, in consideration of a redemption or acquisition of such Class of MRPS by the Company under this article 5 shall be entitled to receive an amount (in cash or kind (which may be by the issuance of other shares of the Company)) which is the lower of (i) the original amount of the par value of the MRPS of such Class including any share premium attached to such Class of MRPS plus the cumulative Coupon as per the date of redemption as shown in the MRPS Profit Account of that Class and (ii) the sum of (a) the fair market value of the respective MRPS Investment and accrued interest of that Class as per the date of redemption and (b) the lower of the USD equivalent of EUR 2,000,000 or one per cent (1%) of the original amount of the par value of the MRPS and share premium at the time of issuance of such Class of MRPS.

5.11. Redeemed MRPS will be cancelled forthwith after redemption and through the extraordinary general meeting of the Shareholders resolving on such redemption, the share capital and the share premium represented by the MRPS will be reduced accordingly. As an alternative, MRPS may be exchanged for Ordinary Shares and/or new MRPS.

Art. 6. Indivisibility and transfer of Ordinary Shares.

6.1. The Ordinary Shares are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per Ordinary Share.

6.2. The Ordinary Shares are freely transferable among Shareholders, thus among MRPS Shareholders and Ordinary Shareholders.

Where the Company has a sole Shareholder, Ordinary Shares are freely transferable to third parties. Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of Ordinary Shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

An Ordinary Share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.3. A register of Ordinary Shares is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

Art. 7. Indivisibility and transfer of MRPS.

7.1. The MRPS are indivisible and the Company recognizes only one (1) owner per MRPS.

7.2. MRPS are freely transferable among Shareholders, thus among MRPS Shareholders and Ordinary Shareholders.

Where the Company has a sole Shareholder, MRPS are freely transferable to third parties. Where the Company has more than one Shareholder, the transfer of MRPS (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the Shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A MRPS transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

7.3. A register of MRPS is kept at the registered office and may be examined by each Shareholder upon request.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1. The Company is managed by a Board composed of at least two (2) class A managers (hereafter Class A Managers) and at least three (3) class B managers (hereafter Class B Managers) appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be Shareholders.

8.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders.

Art. 9. Board of managers.

9.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

9.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a proxy to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board may validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager are present or represented. Resolutions of the Board shall be validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that any resolution shall not validly be passed unless it is approved by at least one (1) Class A Manager and at least one (1) Class B Manager. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other, provided that any such meeting must be initiated in Luxembourg and that such manager must not participate in any such meeting from Canada. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any Class A Manager and any Class B Manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 10. Liability of the managers. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of Shareholders and Shareholders circular resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders are adopted at a general meeting of Shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions), in case the number of Shareholders of the Company is less than or equal to twenty-five.

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the Shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the Shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each Share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or Shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all Shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A Shareholder may grant a written proxy to another person, whether or not a Shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the Shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a Shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the Shareholders.

Art. 12. Sole Shareholder.

12.1 Where the number of Shareholders is reduced to one (1), the sole Shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the Shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole Shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole Shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of April and ends on the thirty-first (31) of March of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing the Company's commitments and the debts of the manager(s) and Shareholders towards the Company.

13.3. Each Shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 14. Allocation of profits.

14.1 General

The Company shall maintain:

- (a) a legal reserve account (the Legal Reserve Account);
- (b) a Class 1 MRPS profit account;
- (c) a Class 2 MRPS profit account;
- (d) a Class 3 MRPS profit account;
- (e) a Class 4 MRPS profit account
- (f) a Class 5 MRPS profit account (all together referred to as the MRPS Profit Accounts);and
- (g) a general profit account (the General Profit Account).

All the above accounts will be kept in United States Dollars (USD).

14.2 Allocation of Losses

Any losses appearing from the profit and loss account adopted by the General Meeting shall be allocated as follows:

- (a) first, to the General Profit Account, if and to the extent this account shows a positive amount;
- (b) second, the balance after the allocation pursuant to paragraph (a) above, if any, to the Class 3 MRPS Profit Account, if and to the extent this account shows a positive amount;
- (c) third, the balance after the allocation pursuant to paragraphs (a) and (b) above, if any, to the Class 1 MRPS Profit Account, the Class 2 MRPS Profit Account, the Class 4 MRPS Profit Account and the Class 5 MRPS Profit Account on a pro rata basis if and to the extent these accounts show a positive amount; and
- (d) fourth, the balance after the allocation pursuant to paragraphs (a) to (c) above, if any, to the General Profit Account.

14.3 Allocation of Profits

The Shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits shown in the annual accounts of the Company (plus any MRPS Coupon Entitlement accounted for in the respective financial year) in the following order:

- (a) first, by setting off to the (carried forward) losses, if any;
- (b) second, an amount corresponding to 5% of the profit distributable by law shall be allocated to the Legal Reserve Account, until the aggregate amount allocated to the Legal Reserve Account is equal to 10% of the issued share capital of the Company;
- (c) third, with respect to any financial year and in accordance with Luxembourg law, the amount, if any, of (i) accrued but unpaid MRPS Class 1 Coupon Entitlement, accrued but unpaid MRPS Class 2 Coupon Entitlement, accrued but unpaid MRPS Class 4 Coupon Entitlement and accrued but unpaid MRPS Class 5 Coupon Entitlement, that has not been fully allocated to the Class 1 MRPS Profit Account, the Class 2 MRPS Profit Account, the Class 4 MRPS Profit Account and the Class 5 MRPS Profit Account, respectively, due to insufficient profits in any previous financial year and/or (ii) with respect to any financial year, any amount that has been withdrawn from the Class 1 MRPS Profit Account, the Class 2 MRPS Profit Account, the Class 4 MRPS Profit Account and the Class 5 MRPS Profit Account as a result of the allocation of losses to such account, shall be allocated to the Class 1 MRPS Profit Account, the Class 2 MRPS Profit Account, the Class 4 MRPS Profit Account and the Class 5 MRPS Profit Account, respectively. Such allocation should be made on a prorata basis between the Class 1 MRPS Profit Account, the Class 2 MRPS Profit Account, the Class 4 MRPS Profit Account and the Class 5 MRPS Profit Account;
- (d) fourth, with respect to any financial year, an amount equal to the MRPS Class 1 Coupon Entitlement, the MRPS Class 2 Coupon Entitlement, the MRPS Class 4 Coupon Entitlement and the MRPS Class 5 Coupon Entitlement for such

financial year shall be allocated on a pro rata basis to the Class 1 MRPS Profit Account, the Class 2 MRPS Profit Account, the Class 4 MRPS Profit Account and the Class 5 MRPS Profit Account respectively;

(e) fifth, with respect to any financial year and in accordance with Luxembourg law, the amount, if any, of (i) accrued but unpaid MRPS Class 3 Coupon Entitlement that has not been fully allocated to the Class 3 MRPS Profit Account due to insufficient profits in any previous financial year and/or (ii) with respect to any financial year, any amount that has been withdrawn from this Class 3 MRPS Profit Account as a result of the allocation of losses to such account, shall be allocated to the Class 3 MRPS Profit Account;

(f) sixth, with respect to any financial year, an amount equal to the MRPS Class 3 Coupon Entitlement for such financial year shall be allocated to the Class 3 MRPS Profit Account; and

(g) finally, the part of the profit remaining after the allocations pursuant to paragraph (a) to and including (f) shall be allocated to the General Profit Account.

14.4 Interim dividends

Interim dividends may be declared at any time, subject to the following conditions:

(a) the Board must draw up interim accounts;

(b) the interim accounts must show that sufficient profits and other distributable reserves (including share premium, including any amount in the MRPS Profit Accounts, any amount in the MRPS Share Premium Reserve Accounts and any (accrued) MRPS Coupon Entitlement, whether or not included as debt or charges in the interim accounts) within the sense of the Law are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made after the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves within the meaning of the Law, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve Account and taking into consideration any prior interim dividend distribution made in such financial year;

(c) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to declare the interim dividends and allow the distribution of such interim dividends (in cash or in kind) as the Board deems appropriate; and

(d) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

14.5 Distributions

No dividend or interim dividend shall be distributed to the Ordinary Shareholders until (i) any accrued but unpaid MRPS Coupon Entitlement or any amount due under this Article 14 on previous financial years has been paid in accordance with these Articles and (ii) until any MRPS Coupon Entitlement for that running financial year has been paid whether or not such MRPS Coupon Entitlement has accrued as of the time of the proposed distribution to the Ordinary Shareholders.

The annual dividend with respect to a financial year must be declared by a resolution passed at the General Meeting and any distribution to be made to the Shareholders in connection therewith must exclude any interim payment on dividends declared by the Board with respect to the same financial year.

Each Shareholder who is entitled to receive an annual dividend or, as the case may be, an interim dividend may decide that said interim dividend shall accrue and be paid on a later date.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders, adopted by one-half of the Shareholders holding three-quarters of the share capital. The Shareholders appoint one or several liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the Shareholders, the liquidators have the broadest powers to realize the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2. In case of dissolution of the Company, the MRPS Shareholders will rank junior to all debts incurred by the Company but will rank senior to the Ordinary Shareholders with respect to the distribution of the liquidation proceeds.

15.3. The surplus after the realization of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the Shareholders in the following manner:

(i) first, if MRPS are still in issue and outstanding, the MRPS holder(s) is(are) entitled to a preferential right of a payment of an amount equal to the amount such MRPS holder(s) would have been entitled to under article 5.10 if the MRPS held by such MRPS holder(s) had been redeemed at the time of the distribution to the shareholders contemplated by this article 15.3; and

(ii) any surplus will be allocated to the holder(s) of Ordinary Shares.

As a consequence of the foregoing provisions, the MRPS holder(s) have, other than the preferential right mentioned above, no right on the liquidation proceeds.

VII. General provisions

16.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

16.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the Shareholders from time to time.

VIII. Definitions

17. The following capitalized terms used in these Articles shall have the following meanings:

Articles has the meaning given in article 1.

Business Day means a day (other than a Saturday, a Sunday or public holiday) on which commercial banks are generally open for business in the United States of America, Canada or in Luxembourg.

Company has the meaning given in article 1.

Final Mandatory Redemption Date has the meaning given in article 5.8.

General Profit Account has the meaning given in article 14.1.

Law has the meaning given in article 1.

Legal Reserve Account has the meaning given in article 14.1.

MRPS has the meaning given in article 5.2.

MRPS Class 1 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 1 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 1 Coupon Period, equal to 867.8 basis points on the MRPS Class 1 Investment.

MRPS Class 2 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 2 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 2 Coupon Period, equal to 867.8 basis points on the MRPS Class 2 Investment.

MRPS Class 3 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 3 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 3 Coupon Period, equal to 867.8 basis points on the MRPS Class 3 Investment.

MRPS Class 4 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 4 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 4 Coupon Period, equal to 842.8 basis points on the MRPS Class 4 Investment.

MRPS Class 5 Coupon Entitlement means the right conferred to the Class 5 MRPS Shareholder(s) as a class to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of a preferred dividend an annual return, with respect to the MRPS Class 5 Coupon Period, equal to 842.8 basis points on the MRPS Class 5 Investment.

MRPS Coupon Entitlement or Coupon means collectively the MRPS Class 1 Coupon Entitlement; MRPS Class 2 Coupon Entitlement; MRPS Class 3 Coupon Entitlement; MRPS Class 4 Coupon Entitlement; and MRPS Class 5 Coupon Entitlement.

MRPS Class 1 Investment means any and all amounts corresponding to certain receivables owned by the Company towards affiliated companies financed out of the proceeds derived by the Company upon the issuance of the Class 1 MRPS.

MRPS Class 2 Investment means any and all amounts corresponding to certain receivables owned by the Company towards affiliated companies financed out of the proceeds derived by the Company upon the issuance of the Class 2 MRPS.

MRPS Class 3 Investment means the amount being equal to the investment in shares obtained by the Company upon the issuance of the Class 3 MRPS.

MRPS Class 4 Investment means any and all amounts corresponding to certain receivables owned by the Company towards affiliated companies financed out of the proceeds derived by the Company upon the issuance of the Class 4 MRPS.

MRPS Class 5 Investment means any and all amounts corresponding to certain receivables owned by the Company towards affiliated companies financed out of the proceeds derived by the Company upon the issuance of the Class 5 MRPS.

MRPS Investment means collectively the MRPS Class 1 Investment; MRPS Class 2 Investment; MRPS Class 3 Investment; MRPS Class 4 Investment; and

MRPS Class 5 Investment.

MRPS Class 1 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 1 MRPS or a MRPS Class 1 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 1 Coupon End Date.

MRPS Class 2 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 2 MRPS or a MRPS Class 2 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 2 Coupon End Date.

MRPS Class 3 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 3 MRPS or a MRPS Class 3 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 3 Coupon End Date.

MRPS Class 4 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 4 MRPS or a MRPS Class 4 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 4 Coupon End Date.

MRPS Class 5 Coupon Period means the period:

- (i) Starting on (and including) the date of issuance of the Class 5 MRPS or a MRPS Class 5 Coupon End Date; and
- (ii) Ending on (but not including) the next MRPS Class 5 Coupon End Date.

MRPS Class 1 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Class 2 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Class 3 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Class 4 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Class 5 Coupon End Date means April 1st of each year.

MRPS Profit Account has the meaning given in article 14.1.

MRPS Shareholder(s) has the meaning given in article 5.2.

MRPS Share Premium Reserve Accounts means collectively the Class 1 MRPS Share Premium Reserve Account, the Class 2 MRPS Share Premium Reserve Account; the Class 3 MRPS Share Premium Reserve Account, the Class 4 MRPS Share Premium Reserve Account; and the Class 5 MRPS Share Premium Reserve Account.

Ordinary Shareholder(s) has the meaning given in article 5.1.

Ordinary Shares has the meaning given in article 5.1.

Ordinary Shares Premium Reserve Account has the meaning given in article 5.4.

Profit Account means the MRPS Profit Accounts and the General Profit Account.

Shareholders means collectively the MRPS Shareholders and the Ordinary Shareholders.

Shares has the meaning given in article 5.2.”

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Where of the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille quinze, le douzième jour de novembre.

Par devant le soussigné, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Lions Gate Entertainment Corp., une société constituée et organisée selon les lois de la Colombie-Britannique, dont le siège social est établi au 250 Howe Street, 20th Floor, Vancouver Colombie-Britannique V6C 3R8 et immatriculée sous le numéro BC0720538,

ici représentée par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d’une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour le besoin de l’enregistrement.

La partie comparante déclare être l’associé unique (l’Associé Unique) de Entertainment Capital Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B180844 (la Société). La Société a été constituée le 1^{er} octobre 2013 suivant un acte du notaire instrumentant, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2972 le 25 novembre

2013. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte du notaire instrumentant le 25 septembre 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.
- II. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société par un montant de deux millions de dollars américains (USD 2.000.000,-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt-trois millions cinq cent mille dollars américains (USD 23.500.000,-) à vingt-cinq millions cinq cent mille dollars américains (USD 25.500.000,-), par voie d'émission, avec une prime d'émission totale de cent quatre-vingt-dix-huit millions dollars américains (USD 198.000.000,-), de deux millions (2.000.000) de PSPOR de Classe 5, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune. L'Associé Unique décide d'accepter et enregistrer la souscription suivante à et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare souscrire à deux millions (2.000.000) de PSPOR de Classe 5 ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant dans les actifs suivants (les Actifs): (i) les parts sociales que l'Associé Unique détient dans son capital propre pour un montant de au moins soixante millions de dollars américains (USD 60.000.000,-), et (ii) les titres préférentiels que l'Associé Unique détient dans Rock Acquisition, LLC, une société à responsabilité limitée constituée et gouvernée par le droit du Delaware ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat du Delaware sous le numéro 5872363, pour un montant de cent quarante millions de dollars américains (USD 140.000.000,-), (l'Apport).

L'Apport d'un montant total de deux cent millions de dollars américains (USD 200.000.000,-) de l'Associé Unique à la Société sera affecté comme suit:

- (a) deux millions de dollars américains (USD 2.000.000,-) au compte de capital social PSPOR de Classe 5 de la Société; et
- (b) le montant restant d'au moins cent quatre-vingt-dix-huit millions dollars américains (USD 198.000.000,-) au Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 5 tel que défini dans les Statuts.

L'évaluation de l'Apport est démontrée inter alia, par un certificat daté du 12 novembre 2015 signé par la gérance de l'Associé Unique et reconnu et approuvé par la gérance de la Société (le Certificat).

Le Certificat atteste en essence que:

- «1. l'Associé Unique détient les Actifs;
2. l'Associé Unique est le seul titulaire des Actifs et possède le droit d'en disposer, les Actifs étant librement cessibles conformément à leur droit applicable;
3. aucune des Actifs n'est grevée d'un nantissement ou d'un usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un nantissement ou un usufruit sur les Actifs et aucun des Actifs n'est soumis à une servitude;
4. il n'existe aucun droit de préemption, ni un autre droit en vertu duquel une personne est autorisée à demander que les Actifs lui soient cédés;
5. si et dans la mesure où il soit requis qu'à un transfert plein et non grevé de nantissement des Actifs, l'approbation ou consentement d'un tiers soit obtenu, une telle approbation ou un tel consentement est obtenu;
6. toutes formalités ou transactions qui, selon les lois applicables aux Actifs, sont requises pour transférer le droit de propriété des Actifs à la Société seront accomplies et la Société devra, le cas échéant, pleinement coopérer pour effectuer le transfert; et
7. la valeur des Actifs est au moins égale à deux cent millions de dollars américains (USD 200.000.000,-), et depuis cette évaluation, il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié l'apport fait à la Société.»

Le Certificat, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide d'amender et de refondre complètement les Statuts, de sorte qu'ils aient désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est "Entertainment Capital Holdings S.à r.l." (la Société).

La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg- ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs Associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est représenté par quatre millions (4.000.000) parts sociales ordinaires (les Parts Sociales Ordinaires), ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,00) chacune, toutes sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées. Le(s) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires sont désignés comme un Associé Ordinaire et ensemble les Associés Ordinaires.

5.2 Le capital social est également représenté par quatre millions cinq cent mille (4.500.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 1 (les PSPOR de Classe 1), neuf millions cinq cent mille (9.500.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 2 (les PSPOR de Classe 2), cinq cent mille (500.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 3 (les PSPOR de Classe 3), cinq millions (5.000.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 4 (les PSPOR de Classe 4), deux millions (2.000.000) parts sociales préférentielles obligatoirement rachetables de classe 5 (les PSPOR de Classe 5 et avec les PSPOR de Classe 1 et les PSPOR de Classe 2, les PSPOR de Classe 3 et les PSPOR de Classe 4, les PSPOR, et avec les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales), ayant une valeur nominale de un dollar américain (USD 1) chacune, toutes sous forme nominative, souscrites et entièrement libérées. Le(s) détenteur(s) des PSPOR de Classe 1, PSPOR de Classe 2, PSPOR de Classe 3, PSPOR de Classe 4 et PSPOR de Classe 5 sont ci-après désignés un Associé PSPOR et ensemble les Associés PSPOR.

5.3 L'entière du capital social s'élève ainsi à vingt-cinq millions cinq cent mille dollars américains (USD 25.500.000,00).

5.4 En plus du capital social émis, la Société devra maintenir (i) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 1 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 1, les montants ainsi

enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs PSPOR de Classe 1 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 1, (ii) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 2 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 2, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 2 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 2, (iii) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 3 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 3, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs des PSPOR de Classe 3 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 3, (iv) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 4 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 4) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 4, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 4 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs PSPOR de Classe 4 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 4, (v) un compte de prime d'émission relié aux PSPOR de Classe 5 de la Société (le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 5) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les PSPOR de Classe 5, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 5 constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des détenteurs PSPOR de Classe 5 au prorata de leur participation dans les PSPOR de Classe 5, et (vi) un compte de prime d'émission relié au Parts Sociales Ordinaires de la Société (le Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires) en dollars américains, et il doit être enregistré dans ce compte, le montant ou la valeur de toute prime libérée sur les Parts Sociales Ordinaires, les montants ainsi enregistrés dans ce Compte de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires constitueront des montants librement distribuables de la Société pour le seul bénéfice des Associés Ordinaires au prorata de leur participation dans les Parts Sociales Ordinaires.

5.5 Conformément à la Loi, la Société peut acquérir ou racheter ses propres Parts Sociales à condition qu'elle dispose de réserves distribuables suffisantes pour ce rachat ou que ledit rachat résulte d'une réduction de capital social de la Société.

5.6 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des Associés, agissant conformément aux dispositions prévues pour la modification des Statuts. Lorsqu'un Associé PSPOR ou un Associé Ordinaire est également un détenteur d'autres classes de Parts Sociales dans la Société, il compte comme un Associé pour les exigences fixées par la Loi.

5.7 Toutes les PSPOR (et non les Parts Sociales Ordinaires) sont émises sous la forme de parts sociales rachetables et conformément à la Loi, la Société peut acquérir ou racheter ses propres PSPOR à condition qu'elle dispose de réserves distribuables suffisantes pour ce rachat ou que ledit rachat résulte d'une réduction de capital social de la Société. La Société peut racheter ses propres PSPOR conformément aux présents Statuts.

5.8 Dans la limite permise par la Loi, la Société peut à l'initiative du Conseil, racheter ou acquérir et subséquemment annuler, tout (et non partie) des PSPOR d'une classe spécifique toujours en circulation à cette date au plus tard dix (10) jours après l'émission de ladite classe spécifique de PSPOR (la Date de Rachat Obligatoire Finale).

5.9 Sous réserve du présent article 5 et nonobstant la Date de Rachat Obligatoire Finale, la Société peut, à tout moment, racheter les PSPOR d'une classe spécifique avec envoi d'un préavis écrit d'au moins six (6) jours à chaque Associé PSPOR, notifiant la date de rachat proposée (qui doit être un Jour Ouvrable) et la contrepartie du rachat y compris les détails de calcul raisonnables conformément aux exigences du présent article 5.

5.10 Le(s) détenteur(s) des PSPOR de Classe 1, des PSPOR de Classe 2, des PSPOR de Classe 4 et des PSPOR de Classe 5, en contrepartie d'un rachat ou de l'acquisition de ladite classe PSPOR par la Société sous le présent article 5, doit recevoir un montant (en numéraire ou en nature (qui peut être l'émission d'autres parts sociales de la Société)) inférieur (i) au montant initial de la valeur nominale des PSPOR de ladite Classe notamment toute prime d'émission reliée à ladite Classe de PSPOR additionné du Coupon cumulatif à la date de rachat tel que démontré dans le Compte de Profit PSPOR de cette Classe et (ii) la somme de (a) la juste valeur marchande de l'Investissement PSPOR et des intérêts cumulés de ladite Classe à la date de rachat et (b) le plus bas entre le montant en USD équivalent à EUR 2.000.000,- ou un pour cent (1%) du montant original de la valeur nominale des PSPOR et prime d'émission au moment de l'émission de ladite Classe de PSPOR.

5.11 Les PSPOR rachetées seront annulées immédiatement après le rachat et par l'assemblée générale extraordinaire des Associés statuant sur ce rachat, le capital social et la prime d'émission représentés par le PSPOR seront réduites en conséquence. Alternativement, les PSPOR peuvent être échangées contre des Parts Sociales Ordinaires et/ou des nouvelles PSPOR.

Art. 6. Indivisibilité et cession des Parts Sociales Ordinaires.

6.1 Les Parts Sociales Ordinaires sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) détenteur par Part Sociale Ordinaire.

6.2 Les Parts Sociales Ordinaires sont librement cessibles entre Associés et par conséquent entre Associés PSPOR et Associés Ordinaires.

Lorsque la Société a un Associé unique, les Parts Sociales Ordinaires sont librement cessibles aux tiers. Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des Parts Sociales Ordinaires (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de Parts Sociales Ordinaires n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. Pour tout ce qui n'est pas prévu ici, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.3. Un registre des Parts Sociales Ordinaires est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

Art. 7. Indivisibilité et cession des PSPOR.

7.1. Les PSPOR sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par PSPOR.

7.2. Les PSPOR sont librement cessibles entre Associés, et par conséquent entre Associés PSPOR et Associés Ordinaires.

Lorsque la Société a un Associé unique, les PSPOR sont librement cessibles aux tiers. Lorsque la Société a plus d'un Associé, la cession des PSPOR (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des Associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de PSPOR n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. Pour tout ce qui n'est pas prévu ici, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

7.3. Un registre des PSPOR est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque Associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par le Conseil composé d'au moins deux (2) gérants de classe A (ci-après les Gérants de Classe A) et au moins trois (3) gérants de classe B (ci-après les Gérants de Classe B) nommés par une résolution des Associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être Associés.

8.2. Les gérants sont révocables à tout moment, (avec ou sans raison), par une résolution des Associés.

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux Associé(s) sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et qu'au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un (1) Gérant de Classe B sont présents ou représentés. Les résolutions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que la décision ne soit valablement adoptée que si elle a été approuvée par au moins un (1) Gérant de Classe A et au moins un (1) Gérant de Classe B. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler, à condition que ladite réunion doit être initiée à Luxembourg et le gérant ne peut participer à cette réunion du Canada. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Classe A et d'un Gérant de Classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des Associés et résolutions circulaires des Associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Lorsque le nombre des Associés de la Société est inférieur ou égal à vingt-cinq, les résolutions des Associés sont adoptées à l'assemblée générale des Associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Lorsque les résolutions sont adoptées par voie de résolutions circulaires des Associés, le texte des résolutions est envoyé à tous les Associés, conformément aux présents Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les Associés sont valides et engagent la Société comme si elles avaient été passées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les Associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou les Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un Associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, Associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter lors des Assemblées Générales ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou lors de la première consultation, les Associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un Associé dans la Société exige le consentement unanime des Associés.

Art. 12. Associé unique.

12.1 Dans le cas où le nombre des Associés est réduit à un (1), l'Associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2 Toute référence dans les Statuts aux Associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) avril et se termine le trente et un (31) mars de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de pertes et profits, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de son/ses gérant(s) et Associés envers la Société.

13.3. Tout Associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de pertes et profits doivent être approuvés lors de l'Assemblée Générale annuelle ou par voie de Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Généralités

La société maintiendra:

- (a) un compte de réserve légale (le Compte de Réserve Légale);
- (b) un compte de profit PSPOR de Classe 1;
- (c) un compte de profit PSPOR de Classe 2;
- (d) un compte de profit PSPOR de Classe 3;
- (e) un compte de profit PSPOR de Classe 4;
- (f) un compte de profit PSPOR de Classe 5 (ensemble les Comptes de Profit PSPOR); et
- (g) un compte de profit général (le Compte de Profit Général).

Tous les comptes ci-dessus sont libellés en dollars américains (USD).

14.2 Affectation des Pertes

Toute perte qui apparaît dans le compte de profits et pertes adopté par l'Assemblée Générale sera affectée comme suit:

- (a) premièrement, au Compte de Profit Général si et dans la mesure où ce compte présente un solde positif;
- (b) deuxièmement, le solde après l'affectation conformément au paragraphe (a) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profit PSPOR de Classe 3, si et dans la mesure où ce compte présente un solde positif,
- (c) troisièmement, le solde après l'affectation conformément aux paragraphes (a) et (b) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profit PSPOR de Classe 1, au Compte de Profit PSPOR de Classe 2, au Compte de Profit PSPOR de Classe 4 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 5, au prorata si et dans la mesure où ces comptes présentent un solde positif; et
- (d) quatrièmement, le solde après l'affectation conformément aux paragraphes (a) à (c) ci-dessus, le cas échéant, au Compte de Profit Général.

14.3 Affectation des Bénéfices

Les Associés déterminent l'affectation du solde des bénéfices nets annuels tel qu'il apparaît dans les comptes annuels de la Société (ainsi que tout Droit au Coupon PSPOR comptabilisé pour l'exercice social respectif) dans l'ordre suivant:

- (a) premièrement, en compensant les pertes (reportés), le cas échéant;
- (b) deuxièmement, un montant correspondant à 5% des bénéfices distribuables selon la loi sera affecté au Compte de Réserve Légale, jusqu'à ce que le montant total affecté au Compte de Réserve Légale atteigne 10% du capital social émis de la Société;
- (c) troisièmement, pour chaque exercice social et conformément à la loi luxembourgeoise, un montant, le cas échéant, (i) du Droit au Coupon PSPOR de Classe 1 couru mais impayé, le Droit au Coupon PSPOR de Classe 2 couru mais impayé, le Droit au Coupon PSPOR de Classe 4 couru mais impayé, le Droit au Coupon PSPOR de Classe 5 couru mais impayé, qui n'ont pas été entièrement affectés respectivement au Compte de Profit PSPOR de Classe 1, au Compte de Profit PSPOR de Classe 2, au Compte de Profit de Classe 4 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 5, en raison de bénéfices insuffisants lors des exercices sociaux précédents et/ou (ii) pour chaque exercice social, un montant qui a été retiré du Compte de Profit PSPOR de Classe 1, du Compte de Profit PSPOR de Classe 2, du Compte de Profit PSPOR de Classe 4 et du Compte de Profit PSPOR de Classe 5 en raison de l'affectation des pertes dans ce compte, sera affecté respectivement au Compte de Profit PSPOR de Classe 1, au Compte de Profit PSPOR de Classe 2, au Compte de Profit PSPOR de Classe 4 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 5. Cette affectation sera faite au prorata entre le Compte de Profit PSPOR de Classe 1, le Compte de Profit PSPOR de Classe 2, le Compte de Profit PSPOR de Classe 4 et le Compte de Profit PSPOR de Classe 5.
- (d) quatrièmement, pour chaque exercice social, un montant égal au Droit au Coupon PSPOR de Classe 1, au Droit au Coupon PSPOR de Classe 2, au Droit au Coupon PSPOR de Classe 4 et au Droit au Coupon PSPOR de Classe 5 pour cet exercice social, sera affecté au prorata respectivement au Compte de Profit PSPOR de Classe 1, au Compte de Profit PSPOR de Classe 2, au Compte de Profit PSPOR de Classe 4 et au Compte de Profit PSPOR de Classe 5;
- (e) cinquièmement, pour chaque exercice social et conformément à la loi luxembourgeoise, un montant, le cas échéant, (i) du Droit au Coupon PSPOR de Classe 3 couru mais impayé qui n'a pas été entièrement affecté au Compte de Profit PSPOR de Classe 3 en raison de bénéfices insuffisants lors des exercices sociaux précédents et/ou (ii) pour chaque exercice social, un montant qui a été retiré du Compte de Profit PSPOR de Classe 3 en raison de l'affectation des pertes dans ce compte, sera affecté au Compte de Profit PSPOR de Classe 3;
- (f) sixièmement, pour chaque exercice social, un montant équivalent au Droit au Coupon PSPOR de Classe 3 pour ledit exercice social sera affecté au Compte de Profit PSPOR de Classe 3; et
- (g) enfin, la part des bénéfices restants après les affectations citées au paragraphe (a) jusqu'à (f) inclus sera affecté au Compte de Profit Général.

14.4 Dividendes intérimaires

Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

- (a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;
- (b) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission, ainsi que tout montant des Comptes de Profit PSPOR, tout montant des Comptes de Réserve de Prime d'Émission

PSPOR et tout Droit au Coupon PSPOR, inclus ou non comme dettes ou charges dans les comptes intermédiaires) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter au Compte de Réserve Légale et en prenant compte d'une distribution de dividendes intermédiaires préalable faite au cours de l'exercice social;

(c) la décision de distribuer les dividendes intermédiaires (en numéraire ou en nature) doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intermédiaires; et

(d) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés par la distribution de dividendes intermédiaires.

Si les dividendes intermédiaires distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer le remboursement des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excédent à la Société à la demande du Conseil.

14.5 Distributions

Aucun dividende ou dividende intermédiaire ne sera versé aux Associés Ordinaires jusqu'à (i) ce que le Droit au Coupon PSPOR couru mais impayé ou tout montant dû au fin du présent article 14 sur les exercices sociaux précédents n'ait été payé conformément aux présents Statuts et (ii) jusqu'à ce que le Droit au Coupon PSPOR pour l'exercice social en cours n'ait été payé même si ou non le Droit au Coupon PSPOR a couru au moment de la distribution proposée aux Associés Ordinaires.

Le dividende annuel d'un exercice social doit être déclaré par une résolution prise par l'Assemblée Générale et une distribution devant être faite aux Associés en relation avec celle-ci doit exclure un paiement intermédiaire sur les dividendes déclarés par le Conseil concernant le même exercice social.

Chaque Associé habilité à recevoir un dividende annuel, ou, le cas échéant, un dividende intermédiaire peut décider que ledit dividende intermédiaire sera accumulé et payé à une date ultérieure.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des Associés, adoptée par la moitié des Associés détenant les trois quarts du capital social. Les Associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas nécessairement être Associés, pour accomplir la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2 En cas de dissolution de la Société, les Associés PSPOR se classent après les dettes contractées par la Société mais se classent avant les Associés Ordinaires au regard de la distribution du boni de liquidation.

15.3 Le surplus après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux Associés de la manière suivante:

(i) premièrement, si les PSPOR sont toujours émis et en circulation, le(s) détenteur(s) PSPOR a/ont un droit préférentiel sur le paiement d'un montant égal au montant que le(s) détenteur(s) PSPOR aurai(en)t reçu en vertu de l'article 5.10 si les PSPOR détenues par eux avaient été rachetées au moment de la distribution aux associés envisagée par le présent article 15.3; et

(ii) tout surplus sera affecté au(x) détenteur(s) des Parts Sociales Ordinaires.

En conséquence des dispositions précédentes, le(s) détenteur(s) PSPOR ont à l'exception du droit préférentiel mentionné ci-dessus, aucun droit sur le boni de liquidation.

VII. Dispositions générales

16.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2. Les procurations peuvent être données par tous les moyens décrits ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique à condition qu'elles remplissent toutes les exigences légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des Résolutions Ecrites des Associés, le cas échéant, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les Associés.

VIII. Définitions

17 Les termes définis suivants dans les présents Statuts, auront la signification suivante:

Statuts a la signification donnée à l'article 1.

Jour Ouvrable signifie un jour (autre qu'un samedi, dimanche ou jour férié) où les banques commerciales sont ouvertes aux Etats-Unis d'Amérique, Canada ou à Luxembourg.

Société a la signification donnée à l'article 1.

Date de Rachat Obligatoire Finale a la signification donnée à l'article 5.8.

Compte de Profit Général a la signification donnée à l'article 14.1.

Loi a la signification donnée à l'article 1.

Compte de Réserve Légale a la signification donnée à l'article 14.1.

PSPOR a la signification donnée à l'article 5.2.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 1 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 1 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 1 égal à 867,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 1.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 2 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 2 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 2 égal à 867,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 2.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 3 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 3 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 3 égal à 867,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 3.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 4 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 4 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 4 égal à 842,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 4.

Droit au Coupon PSPOR de Classe 5 signifie le droit octroyé a(ux) Associé(s) PSPOR de Classe 5 de recevoir les bénéfices pour la distribution disponible de la Société par voie d'un dividende préférentiel d'un rendement annuel, concernant la Période de Coupon PSPOR de Classe 5 égal à 842,8 points de base sur l'Investissement PSPOR de Classe 5.

Droit au Coupon PSPOR ou Coupon signifie ensemble le Droit au Coupon PSPOR de Classe 1, le Droit au Coupon PSPOR de Classe 2, le Droit au Coupon PSPOR de Classe 3, le Droit au Coupon PSPOR 4 et le Droit au Coupon PSPOR 5.

Investissement PSPOR de Classe 1 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées financées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 1.

Investissement PSPOR de Classe 2 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées financées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 2.

Investissement PSPOR de Classe 3 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 3.

Investissement PSPOR de Classe 4 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées financées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 4.

Investissement PSPOR de Classe 5 signifie tous les montants correspondant à certaines créances détenues par la Société envers des sociétés affiliées financées sur les produits dérivés par la Société dès l'émission des PSPOR de Classe 5.

Investissement PSPOR signifie ensemble l'Investissement PSPOR de Classe 1, l'Investissement PSPOR de Classe 2, l'Investissement PSPOR de Classe 3, l'Investissement PSPOR de Classe 4 et l'Investissement PSPOR de Classe 5.

Période Coupon PSPOR de Classe 1 signifie la période:

(i) commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 1 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 1; et

(ii) s'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 1.

Période Coupon PSPOR de Classe 2 signifie la période:

(i) commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 2 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 2; et

(ii) s'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 2.

Période Coupon PSPOR de Classe 3 signifie la période:

(i) commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 3 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 3; et

(ii) s'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 3.

Période Coupon PSPOR de Classe 4 signifie la période:

(i) commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 4 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 4; et

(ii) s'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 4.

Période Coupon PSPOR de Classe 5 signifie la période:

(i) commençant (et y compris) à la date d'émission des PSPOR de Classe 5 ou la Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 5; et

(ii) s'achevant le (mais ne comprenant pas) la prochaine Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 5.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 1 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 2 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 3 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 4 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Date de Fin de Coupon PSPOR de Classe 5 signifie le 1^{er} avril de chaque année.

Compte de Profit PSPOR a la signification donnée à l'article 14.1.

Associé(s) PSPOR a la signification donnée à l'article 5.2.

Comptes de Réserve de Prime d'Emission PSPOR signifie collectivement le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 1, le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 2, le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 3, le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 4 et le Compte de Réserve de Prime d'Emission PSPOR de Classe 5.

Associé(s) Ordinaires a la signification donnée à l'article 5.1.

Parts Sociales Ordinaires a la signification donnée à l'article 5.1.

Compte de Réserve de Prime d'Emission des Parts Sociales Ordinaires a la signification donnée à l'article 5.4.

Compte de Profit signifie les Comptes de Profit PSPOR et le Compte de Profit Général.

Associés signifie ensemble les Associés PSPOR et les Associés Ordinaires.

Parts Sociales a la signification donnée à l'article 5.2.»

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

En foi de quoi le présent acte notarié est passé à Echternach, à la date et année qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 16 novembre 2015. Relation: GAC/2015/9769. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015186950/978.

(150208478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Onex ATR, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 3.091.469,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 173.486.

In the year two thousand and fifteen, on the thirtieth day of October,

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Onex ATR, a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly formed and validly existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 2,954,690, having its registered office at 6C, Rue Gabriel Lippmann L-5365 Munsbach, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (Trade and Companies Register) under number B 173.486 (the "Company").

There appeared

ATR Aviation Holdings I Corporation, a corporation duly formed and validly existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 9005 and registered with the Companies Registrar of the Cayman Islands, under number IBCN °WK-272578 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Sara Lecomte, private employee, residing professionally in Redange-sur-Attert by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialed *ne varietur*, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The 2,954,690 ordinary shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder, through its proxy holder, requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of a new class of shares;
2. Increase of the share capital by the issuance of mandatory redeemable preferred shares and a global share premium attached thereto;
3. Subscription and payment of the new shares by way of a contribution in kind by the sole shareholder of the Company;
4. Subsequent amendments of articles 6, 7, 9, 10, 19 and 23 of the articles of association of the Company in order to reflect the creation of the new class of shares and the increase of the share capital of the Company; and
5. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions were taken:

First resolution

It is resolved to create mandatory redeemable preferred shares (the “MRPS”) so that the share capital of the Company be represented by Ordinary Shares and MRPS.

It is further resolved to attach redemption, dividend, voting and liquidation rights to the MRPS where issued by the Company as assigned in articles 6, 7, 9, 10, 19 and 23 of the articles of association of the Company as amended pursuant to resolution 4 below.

Second resolution

Further to the above resolution, it is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 136,779 (one hundred thirty-six thousand seven hundred and seventy-nine US Dollars) so as to raise it from its current amount of USD 2,954,690 (two million nine hundred fifty-four thousand six hundred and ninety US Dollars) to USD 3,091,469 (three million ninety-one thousand four hundred and sixty-nine US Dollars) by the issuance of 136,779 (one hundred thirty-six thousand seven hundred and seventy-nine) MRPS with a nominal value of USD 1 (one US Dollars) each and a global share premium of an amount of USD 13,541,096 (thirteen million five hundred forty-one thousand and ninety-six US Dollars) to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” specific to the MRPS, as share premium for an amount of USD 13,527,418 (thirteen million five hundred twenty-seven thousand nine hundred and eighteen US Dollars) and to the non-available item of the balance sheet as legal reserve for an amount of USD 13,678 (thirteen thousand six hundred seventy-eight US Dollars).

Third resolution

It is resolved to accept that the 136,779 (one hundred thirty-six thousand seven hundred and seventy-nine) MRPS with a nominal value of USD 1 (one US Dollars) each and a global share premium of an amount of USD 13,541,096 (thirteen million five hundred forty-one thousand and ninety-six US Dollars) to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” specific to the MRPS, as share premium for an amount of USD 13,527,418 (thirteen million five hundred twenty-seven thousand nine hundred and eighteen US Dollars) and to the non-available item of the balance sheet as legal reserve for an amount of USD 13,678 (thirteen thousand six hundred seventy-eight US Dollars) be fully subscribed and paid-up by the Sole Shareholder, by way of a contribution in kind consisting of the conversion of a receivable of an amount of USD 13,677,875 (thirteen million six hundred seventy-seven thousand eight hundred and seventy-five US Dollars) it holds against the Company (the “Receivable”).

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, through its proxy holder, declared to fully subscribe to the above mentioned increase of capital by subscribing to, and fully paying-up the 136,779 (one hundred thirty-six thousand seven hundred and seventy-nine) MRPS with a nominal value of USD 1 (one US Dollars) each and a global share premium of an amount of USD 13,541,096 (thirteen million five hundred forty-one thousand and ninety-six US Dollars) to be allocated to the freely available accounting balance sheet item “premium issuance” specific to the MRPS, as share premium for an amount of USD 13,527,418 (thirteen million five hundred twenty-seven thousand nine hundred and eighteen US Dollars) and to the non-available item of the balance sheet as legal reserve for an amount of USD 13,678 (thirteen thousand six hundred seventy-eight US Dollars); the whole being fully paid up by contributing the Receivable.

Evaluation

The value of the Receivable is set at USD 13,677,875 (thirteen million six hundred seventy-seven thousand eight hundred and seventy-five US Dollars). Such contribution has been valued by all the managers of the Company, pursuant to a statement of contribution value, which has been produced to the notary.

Evidence of the contribution's existence

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary.

Effective implementation of the contribution

The Sole Shareholder contributor represented as stated here-above, expressly declares that:

- (i) the Receivable is certain, valid and due;
- (ii) it is the sole legal owner and holder of all rights, title and interest in and to the Receivable;
- (iii) the Receivable is free from any charge, option, lien, encumbrance or any other third party rights;
- (iv) the Receivable is not the object of a dispute or claim;
- (v) the Receivable is freely transferable with all the rights attached thereto;
- (vi) to the extent necessary all actions and formalities have been performed and all the necessary consents and approval have been obtained to allow the transfer of the Receivable; and
- (vii) all formalities subsequent to the transfer of the Receivable required under any applicable law have been or will be carried out in order for the Receivable to be valid anywhere and towards any third party.

Managers' intervention:

Thereupon intervened:

John T. McCoy, Hermann Schommarz and Olivier Dorier, acting as managers of the Company, each of them represented here by Mr. Sara Lecomte, prenamed, by virtue of a power of attorney.

Acknowledging having been previously informed of the extent of their liabilities, engaged as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of the Receivable, and confirm the validity of the subscription and payment.

Declaration

The notary declares that the documentation relating to the true and unconditional transmission of the Receivable has been considered convincing as well as sufficient, and the contribution is therefore effectively implemented.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is resolved to amend articles 6, 7, 9, 10, 19 and 23 of the articles of association of the Company as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at USD 3,091,469 (three million ninety-one thousand four hundred and sixty-nine US Dollars) divided into the following classes of shares:

- 2,550,005 (two million five hundred and fifty thousand five) class A ordinary shares (the “Class A Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class B ordinary shares (the “Class B Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class C ordinary shares (the “Class C Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class D ordinary shares (the “Class D Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class E ordinary shares (the “Class E Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class F ordinary shares (the “Class F Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class G ordinary shares (the “Class G Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class H ordinary shares (the “Class H Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class I ordinary shares (the “Class I Ordinary Shares”);
- 44,965 (forty-four thousand nine hundred and sixty-five) class J ordinary shares (the “Class J Ordinary Shares”); and
- 136,779 (one hundred thirty-six thousand seven hundred and seventy-nine) mandatory redeemable preferred shares (the “MRPS”);

(the shares composing the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Ordinary Shares, the Class D Ordinary Shares, the Class E Ordinary Shares, the Class F Ordinary Shares, the Class G Ordinary Shares, the Class H Ordinary Shares, the Class I Ordinary Shares and the Class J Ordinary Shares hereafter collectively referred to as the “Ordinary Shares”; and the Ordinary Shares and the MRPS hereafter collectively referred to as the “Shares” and individually as a “Share”).

All the Shares have a nominal value of USD 1 each, are fully paid-up and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Association.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholder(s) or in case of plurality of shareholders, by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the share capital.

In addition to the contributions to the Company in the form of corporate capital as set forth in the above section, new shareholders or existing shareholders may subscribe to Shares by payments made to the corporate capital and as the case may be also through payments made to the share premium account linked to the newly issued shares.

The shareholder owning Ordinary Shares shall be exclusively entitled to any and all rights attached to the share premium paid for the subscription of Ordinary Shares. The shareholder owning MRPS shall be exclusively entitled to any and all rights attached to the share premium paid for the subscription of MRPS.

Share premium paid on Ordinary Shares or MRPS shall be booked in specific share premium accounts, as follows:

- any share premium paid on Ordinary Shares shall be booked in an Ordinary Shares' share premium account (the "Ordinary Shares' Share Premium Account") and such share premium shall remain attached to the Ordinary Shares upon which the share premium was paid; and

- any share premium paid on MRPS shall be booked in a MRPS' share premium account (the "MRPS' Share Premium Account") and such share premium shall remain attached to the MRPS upon which the share premium was paid.

Capital contribution made without issuance of shares shall be booked in specific accounts in accordance with Luxembourg Standard Chart of Account, as follows:

- any capital contribution without issuance of shares made by a shareholder holding Ordinary Shares shall be booked in an account 115 linked to the Ordinary Shares such shareholder holds, (identified as the "Ordinary Shares Account 115") and such capital contribution shall remain attached to such Ordinary Shares; and

- any capital contribution without issuance of shares made by a shareholder holding MRPS shall be booked in an account 115 linked to the MRPS such shareholder holds, (identified as the "MRPS Account 115") and such capital contribution shall remain attached to such MRPS."

“ Art. 7. Voting Rights. Each Ordinary Share whatever its class, is entitled to an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to such shareholder's ownership of Ordinary Shares.

Where the Company has a sole shareholder, MRPS are not entitled to voting rights.

Where the Company has more than one shareholder, each MRPS is entitled to an identical voting right together with the Ordinary Shares and each MRPS holder has voting rights commensurate to such holder's ownership of MRPS.”

“ Art. 10. Redemption of Shares.

10.1 Redemption of Ordinary Shares

The share capital of the Company may be reduced through the redemption and cancellation of one or more entire class of Ordinary Shares; such redemption and cancellation shall be made in the reverse alphabetical order starting with the Class J. The profit may be allocated in accordance with the preference rights as set out in Article 19 below.

In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a class of Ordinary Shares (in the order provided for above), such class of Shares give rights to their holders thereof pro rata to their holding in such class of Ordinary Shares to the Available Amount, with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the board of managers and approved by the general meeting of shareholders, and the holders of redeemed and cancelled class of Ordinary Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Ordinary Share (as defined below) for each Ordinary Share of the relevant class held by them and cancelled.

The Cancellation Value Per Ordinary Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of Ordinary Shares to be repurchased and cancelled.

The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant interim accounts.

The Total Cancellation Amount for each of the classes A to J of Ordinary Shares shall be the Available Amount of the relevant class of Ordinary Shares at the time of its redemption and cancellation unless otherwise resolved by the general meeting of shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Ordinary Share will become due and payable by the Company. Available Amount means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Article 19 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves and share premium and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Ordinary Shares to be cancelled, but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the articles, each time as set out in interim accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves and share premium

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Ordinary Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Law or of the Articles.

In case the Company would realize additional profit (e.g. an earn-out payment) after the repurchase and cancellation of the Class of Ordinary Shares (the "Repurchase"), further to an operation which was realized prior to the Repurchase, then the Available Amount computed at the occasion of the Repurchase will take into account such additional profit.

10.2 Redemption of MRPS

The MRPS shall be redeemed pursuant to the following terms and conditions:

(i) if the MRPS are neither converted nor redeemed in the condition of article 10.2 (ii) below, the Company shall redeem all MRPS then in issue upon expiry of a ten (10) year period from the date on which the relevant MRPS are issued (the "Final Mandatory Redemption Date");

(ii) notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date and at any time before such date, the holder of MRPS is entitled to request (in one or several occasions) in writing the Company to redeem all or part of its MRPS; and

(iii) the holder of any MRPS, that has been redeemed, is entitled to receive a payment in cash or in kind per redeemed MRPS (the "Redemption Price") equal to:

1. the nominal value of the redeemed MRPS; plus
2. all and any accrued and not yet declared dividends that the holder of redeemed MRPS is entitled to receive at the time of the redemption; plus
3. an amount corresponding to a portion of the MRPS' Share Premium Account equal to the amount of the MRPS' Share Premium Account increased by the portion of legal reserve allocated out of such share premium account (if any) divided by the number of outstanding MRPS prior to the redemption; plus
4. an amount corresponding to the portion of the MRPS Reserve Account (as such expression is defined in article 19 below) divided by the number of outstanding MRPS prior to the redemption; plus
5. an amount corresponding to the portion of the MRPS Account 115 divided by the number of outstanding MRPS prior to the redemption.

(iv) The redemption of the MRPS can only be made by means of sums available to the Company including for the avoidance of doubt, the portion of the MRPS' Share Premium Account increased by the portion of legal reserve allocated out of such share premium account (if any), the portion of the MRPS Reserve Account and the portion of the MRPS Account 115 attached to the MRPS redeemed. For the avoidance of doubt the MRPS cannot be repaid via the issuance of new MRPS or Ordinary Shares.

Redeemed MRPS will be cancelled forthwith after redemption.

10.3 Conversion of MRPS

All MRPS are issued in the form of shares convertible either into Ordinary Shares or shares of another class of MRPS to be created by the shareholders of the Company (the "New Class of MRPS") pursuant to the following terms and conditions:

(i) notwithstanding the Final Mandatory Redemption Date, the holder of MRPS may at any time before such date, request (in one or several occasions) in writing to convert into Ordinary Shares or into shares of the New Class of MRPS all or part of the MRPS; and

(ii) the MRPS will be converted to the fair market value equivalent of Ordinary Shares or shares of the New Class of MRPS equal to the respective MRPS nominal value, accrued and not yet declared dividends, attached MRPS' Share Premium Account increased by the portion of legal reserve allocated out of such share premium account (if any), attached MRPS' Account 115 and MRPS' Reserve Account. No decimal of Shares will be available. The board of managers of the Company may (in case of decimals) either round up or round down to the closest appropriate number of Ordinary Shares or shares of the New Class of MRPS.

Converted MRPS will be cancelled forthwith after conversion."

Art. 19. Profits. The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, by the general meeting of the shareholders, represents the net profit of the Company.

Each year, where a net profit is shown in the annual accounts approved by the shareholders, it shall be allocated as follows:

1. five percent of the net profit shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when and whilst the legal reserve amounts to at least one-tenth of the share capital, but must be resumed if at any time the legal reserve falls below that amount for any reason;

The balance may be distributed to the shareholders, carried forward or transferred to a distributable reserve upon decision of the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, upon decision of the general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

The sole manager or as the case may be the board of managers may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the sole manager, or as the case may be by the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by Law or by the Articles.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the sole manager or as the case may be by the board of managers and may be paid at such places and times as may be determined by the sole manager or as the case may be by the board of managers. The sole manager or as the case may be the board of managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Ordinary Shares.

2. where MRPS are issued, each holder of MRPS shall be entitled in priority to the payment of dividends to the holders of Ordinary Shares, to (i) an annual cumulative dividend equal to 0.5% (which shall accrue daily and be calculated assuming a 365 days year) of the nominal value of the MRPS held by such a holder, attached share premium (if any), booked as share premium in the MRPS' Share Premium Account increased by the portion of legal reserve allocated out of such share premium account (if any), and attached special equity reserve (if any), booked as special equity reserve in the MRPS Reserve Account and (ii) a variable rate equal to the net income derived by the Company from the equity participation that is held in Meridian Aviation Partners Limited and which is financed by the MRPS, namely the B Ordinary Shares in Meridian Aviation Partners Limited or income derived from MRPS, less the fixed rate set out in (i) and less a margin of 1% of such net income.

The holder of MRPS shall only be entitled to dividend payments provided that the Company has sufficient liquid assets available, after each dividend payment is made to cover its current expenses immediately after the payment of the dividend and one of the following three (3) events has occurred:

- (i) the declaration of a dividend is approved; or
- (ii) MRPS are redeemed by the Company in the conditions of article 10.2. of the Articles; or
- (iii) the Company is wound-up.

Should the profits be sufficient to declare a dividend, in whole or in part, and the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders, decides not to take a declaration resolution with respect to such dividend, the amount of the dividend that should have been declared to the benefit of the holder of the MRPS shall be allocated by the sole shareholder, or in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders to a distributable reserve booked in a MRPS reserve account (the "MRPS Reserve Account").

In case of liquidation of the Company, the MRPS shall rank junior to all debts incurred by the Company but will rank senior to the Ordinary Shares as set forth in article 23 below. MRPS rank *pari passu*.

3. in the event of a dividend declaration on the Ordinary Shares, such dividend shall be allocated and paid as follows:

- (i) each Class A Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifteen per cent (0.15%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (ii) each Class B Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point sixty per cent (0.60%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (iii) each Class C Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty-five per cent (0.55%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (iv) each Class D Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point fifty per cent (0.50%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (v) each Class E Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty-five per cent (0.45%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (vi) each Class F Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point forty per cent (0.40%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (vii) each Class G Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty-five per cent (0.35%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then,
- (viii) each Class H Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point thirty per cent (0.30%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share, then
- (ix) each Class I Ordinary Share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of not less than zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of such Ordinary Share; and

the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the last ordinary class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Ordinary Shares, then if no Class J Ordinary Shares are in existence, Class I Ordinary Shares and in such continuation until only Class A Ordinary Shares are in existence)."

“ **Art. 23. Liquidation.** The liquidation of the Company will be carried out by one or more liquidators appointed by the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by a resolution taken by a vote of the majority of the shareholders representing at least seventy-five per cent of the share capital, such resolution shall determine the powers and remunerations of the liquidator(s).

After the payment of all debts and liabilities of the Company or deposit of any funds to that effect, each holder of MRPS shall be entitled to an amount payable in cash or in kind equal to accrued and not yet declared preferred dividends and MRPS Reserve Account allocable to the MRPS held by said holder, if any, and to the reimbursement of the MRPS nominal value, the amount of the MRPS' Share Premium Account increased by the portion of legal reserve allocated out of such share premium account (if any), and the amount of the MRPS' Account 115 (if any) allocable to the MRPS held by said holder.

Holders of Ordinary Shares shall then be entitled to the remaining available amount (if any) on a pro rata basis, according to the number of Ordinary Shares held in the Company's share capital by the holder of such Ordinary Shares.”

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about five thousand euros (EUR 5,000.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the appearing person, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person acting through its attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation and that in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trentième jour d'octobre,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, soussignée.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de Onex ATR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, au capital social de 2.954.690 USD, ayant son siège social au 6C, Rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 173.486 (la «Société»).

A comparu,

ATR Aviation Holdings I Corporation, une société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social au 87, Mary Street, c/o Intertrust Corporate Services (Cayman) Limited, 190 Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1 9005 et étant enregistrée au RCS Iles Cayman sous le numéro IBCN°WK-27 25 78 («l'Associé Unique»)

ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, résidant professionnellement à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Les 2.954.690 parts sociales ordinaires représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informé.

L'Associé Unique, représenté par son mandataire, prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Création d'une nouvelle classe de parts sociales;
2. Augmentation du capital de la Société par l'émission de parts sociales préférentielles à rachat obligatoire assortie d'une prime d'émission y attachée;
3. Souscription et paiement des nouvelles parts sociales au moyen d'un apport en nature de l'associé unique de la Société;
4. Modification subséquente des articles 6, 7, 9, 10, 19 et 23 des statuts de la Société en vue de refléter la création de la nouvelle classe de parts sociales et l'augmentation du capital de la Société; et
5. Divers.

Après que l'ordre du jour a été approuvé par L'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé de créer des parts sociales préférentielles à rachat obligatoire (les «MRPS») afin que le capital social de la Société soit représenté par des Parts Sociales Ordinaires et des MRPS.

Il est également décidé d'attacher aux MRPS les droits de rachat, de dividende, de vote et de liquidation tels qu'attribués par les articles 6, 7,9, 10, 19 et 23 des statuts de la Société, tels que eux-mêmes modifiés en application de la quatrième résolution ci-après.

Seconde résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de 136.779 USD (cent trente-six mille sept cent soixante-dix-neuf Dollars américains) pour le porter de son montant actuel de 2.954.690 USD (deux million neuf cent cinquante-quatre mille six cent quatre-vingt-dix Dollars américains) à 3.091.469 USD (trois millions quatre-vingt-onze mille quatre cent soixante-neuf Dollars américains), par l'émission de 136.779 (cent trente-six mille sept cent soixante-dix-neuf) MRPS d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américains) chacune, assortie d'une prime d'émission globale d'un montant de 13.541.096 USD (treize millions cinq cent quarante-et-un mille et quatre-vingt-seize Dollars américains) devant être allouée au poste «prime d'émission» du bilan spécifique aux MRPS en tant que prime d'émission librement disponible à hauteur d'un montant de 13.527.418 USD (treize millions cinq cent vingt-sept mille quatre cent dix-huit Dollars américains) et au poste réserve légale du bilan en tant que réserve légale non disponible, à hauteur d'un montant de 13.678 USD (treize mille six cent soixante-dix-huit Dollars américains).

Troisième résolution

Il est décidé d'accepter que les 136.779 (cent trente-six mille sept cent soixante-dix-neuf) MRPS d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américains) chacune, assortie d'une prime d'émission globale d'un montant de 13.541.096 USD (treize millions cinq cent quarante-et-un mille et quatre-vingt-seize Dollars américains) devant être allouée au poste «prime d'émission» du bilan spécifique aux MRPS en tant que prime d'émission librement disponible à hauteur d'un montant de 13.527.418 USD (treize millions cinq cent vingt-sept mille quatre cent dix-huit Dollars américains) et au poste réserve légale du bilan en tant que réserve légale non disponible, à hauteur d'un montant de 13.678 USD (treize mille six cent soixante-dix-huit Dollars américains) soient entièrement souscrites et libérées par l'Associé Unique, au moyen d'un apport en nature consistant en une créance d'un montant de 13.677.875 USD (treize millions six cent soixante-dix-sept mille huit cent soixante-quinze Dollars américains) qu'il détient à l'égard de la Société (la "Créance").

Souscription - Paiement

L'Associé Unique, représenté par son mandataire, a déclaré souscrire à l'augmentation de capital susmentionnée en souscrivant et libérant entièrement les 136.779 (cent trente-six mille sept cent soixante-dix-neuf) MRPS d'une valeur nominale de 1 USD (dix Dollar américains) chacune, assortie d'une prime d'émission globale d'un montant de 13.541.096 USD (treize millions cinq cent quarante-et-un mille et quatre-vingt-seize Dollars américains) devant être allouée au poste «prime d'émission» du bilan spécifique aux MRPS en tant que prime d'émission librement disponible à hauteur d'un montant de 13.527.418 USD (treize millions cinq cent vingt-sept mille quatre cent dix-huit Dollars américains) et au poste réserve légale du bilan en tant que réserve légale non disponible, à hauteur d'un montant de 13.678 USD (treize mille six cent soixante-dix-huit Dollars américains); le tout étant entièrement libéré par apport de la Créance.

Evaluation

La valeur de la Créance a été fixée à 13.677.875 USD (treize millions six cent soixante-dix-sept mille huit cent soixante-quinze Dollars américains). Cet apport a été évalué par tous les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur de l'apport qui a été fournie au notaire.

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de cet apport a été donnée au notaire instrumentant.

Mise en oeuvre effective de l'apport

L'Associé Unique, apporteur représenté comme indiqué ci-dessus, déclare expressément que:

- (i) la Créance est certaine, liquide et exigible;
- (ii) il est seul propriétaire de tous les droits, titres et intérêts attachés à la Créance;
- (iii) la Créance est libre de tout privilège, charge, option, hypothèque, gage ou de tout autre droit de tiers;
- (iv) la Créance ne fait l'objet d'aucune contestation ou action en justice;
- (v) la Créance est librement transférable, avec tous les droits y attachés; et
- (vi) pour autant que de besoin, tous les actes ou formalités ont été accomplis et tous les consentements et approbations nécessaires ont été obtenus afin d'autoriser le transfert de la Créance; et
- (vii) l'ensemble des formalités subséquentes au transfert de la Créance requise en vertu des lois applicables sera accompli afin que l'apport de la Créance soit valable en tout lieu et à l'égard de tout tiers.

Intervention des gérants

Ci-après sont intervenus:

John T. McCoy, Hermann Schommarz et Olivier Dorier agissant en leur qualité de gérants de la Société, chacun étant représenté par Mme Sara Lecomte, prénommée, en vertu d'une procuration,

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité de gérants de la Société engagée en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, chacun d'eux accepte expressément la description de l'apport en nature, son évaluation, et le transfert effectif de la Créance, et confirme la validité de la souscription et du paiement.

Déclaration

Le notaire déclare que la documentation relative à la transmission effective et inconditionnelle de la Créance a été considérée comme convaincante et suffisante et qu'en conséquence l'apport est effectivement réalisé.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent il est décidé de modifier les articles 6, 7, 9, 10, 19 et 23 des statuts de la Société comme suit:

« **Art. 6. Capital.** Le capital social est fixé à 3.091.469 USD (trois millions quatre-vingt-onze mille quatre cent soixante-neuf Dollars américains), divisé en différentes classes de parts sociales comme suit:

- 2.550.005 (deux millions cinq cent cinquante mille cinq) parts sociales ordinaires de classe A (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe A»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe B (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe B»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe C (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe C»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe D (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe D»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe E (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe E»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe F (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe F»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe G (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe G»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe H (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe H»);
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe I (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe I»); et
- 44.965 (quarante-quatre mille neuf cent soixante-cinq) parts sociales ordinaires de classe J (les «Parts Sociales Ordinaires de Classe J»);
- 136.779 (cent trente-six mille sept cent soixante-dix-neuf) parts sociales préférentielles à rachat obligatoire (les «MRPS»)

(Les Parts Sociales Ordinaires de Classe A, les Parts Sociales Ordinaires de Classe B, les Parts Sociales Ordinaires de Classe C, les Parts Sociales Ordinaires de Classe D, les Parts Sociales Ordinaires de Classe E, les Parts Sociales Ordinaires de Classe F, les Parts Sociales Ordinaires de Classe G, les Parts Sociales Ordinaires de Classe H, les Parts Sociales Ordinaires de Classe I et les Parts Sociales Ordinaires de Classe J seront ci-après désignées collectivement comme les «Parts Ordinaires»; les Parts Ordinaires et les MRPS seront ci-après désignées collectivement comme les «Parts» et individuellement la «Part»).

Toutes les Parts émissent ont une valeur nominale de 1 USD (un Dollars américains) et sont entièrement libérées. Le capital social peut être augmenté ou réduit par résolution de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par résolution prise par un vote de la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

En plus des apports fait à la Société sous la forme de capital social comme indiqué dans la section ci-dessus, les nouveaux associés ou les associés existants peuvent souscrire aux Parts par des paiements fait au capital social et selon le cas par des paiements fait au compte de prime d'émission lié aux nouvelles parts émissent.

L'associé détenant des Parts Sociales Ordinaires est en droit exclusivement à tous les droits attachés à la prime d'émission payée pour la souscription de Parts Sociales Ordinaires. L'associé détenant des MRPS est en droit exclusivement à tous les droits attachés à la prime d'émission payée pour la souscription de MRPS.

La prime d'émission payée sur les Parts Sociales Ordinaires ou les MRPS doit être comptabilisée dans un compte spécifique de prime d'émission, comme suit:

- toute prime d'émission versée sur les Parts Sociales Ordinaires doit être comptabilisée dans un compte de prime d'émission ordinaire (le «Compte de Prime d'Emission Ordinaire») et cette prime d'émission doit rester attachée aux Parts Sociales Ordinaires sur lesquelles la prime d'émission a été versée; et

- toute prime d'émission versée sur les MRPS doit être comptabilisée dans un compte de prime d'émission de MRPS (le «Compte de Prime d'Emission des MRPS») et cette prime d'émission doit rester attachée aux MRPS sur lesquelles la prime d'émission a été versée.

L'Apport en capital non rémunéré par des parts sociales doit être comptabilisé dans des comptes spécifiques en vertu des principes comptables luxembourgeois (Lux GAAP), comme suit:

- tout apport en capital non rémunéré par des parts sociales fait par un associé détenteur de Parts Sociales Ordinaires doit être comptabilisé dans un compte 115 relatif aux Parts Sociales Ordinaires que cet associé détient (le «Compte 115 de Parts Sociales Ordinaires») et cet apport en capital doit rester attaché à ces Parts Sociales Ordinaires; et

- tout apport en capital non rémunéré par des parts sociale fait par un associé détenteur de MRPS doit être comptabilisé dans un compte 115 relatif aux MRPS que cet associé détient (le «Compte 115 de MRPS») et cet apport de capital doit rester attaché à ces MRPS.»

« **Art. 7. Droits de vote.** Chaque Part Sociale Ordinaire quel que soit sa classe confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'il détient.

Lorsque la Société a un associé unique, les MRPS ne confèrent aucun droit de vote à leur détenteur.

Lorsque la Société a plus d'un associé, chaque MRPS confère un droit de vote identique, avec les Parts Sociales Ordinaires, et chaque détenteur de MRPS dispose de droits de vote proportionnels au nombre de MRPS qu'il détient.»

« **Art. 10. Rachat des parts sociales.**

10.1 Rachat des parts sociales ordinaires

Le capital social de la Société peut être réduit par le rachat et l'annulation de l'intégralité d'une ou plusieurs classe de parts sociales ordinaires; un tel rachat et annulation doit être fait dans l'ordre alphabétique inverse en commençant par les Parts Sociales Ordinaires de Classe J. Le profit devra être attribué selon les dispositions prévues à l'article 19 ci-dessous. Dans l'hypothèse d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une classe de Parts Sociales Ordinaires (dans l'ordre tel que précédemment établi), cette classe de Parts Sociales donnent droit à leurs détenteurs, au prorata de leurs participations dans cette classe de Parts Sociales Ordinaires, au Montant Disponible, dans les limites du Montant Total d'Annulation déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés, et les détenteurs des classes de Parts Sociales Ordinaires rachetées et annulées reçoivent de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale Ordinaire (telle que défini ci-après) pour chaque Part Sociale Ordinaire annulée qu'ils détiennent dans la classe de parts sociales concernée.

La Valeur d'Annulation par Part Sociale Ordinaire doit être calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales en circulation dans la classe de Parts Sociales Ordinaires qui fait l'objet du rachat et de l'annulation.

Le Montant Disponible sera déterminé par le gérant ou le conseil de gérance le cas échéant, et sera approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base d'un état financier intérimaire de la Société.

Le Montant Total d'Annulation pour chacune des classes A à J de Parts Sociales Ordinaires doit être le Montant Disponible de la classe de Parts Sociales Ordinaires concernée au moment de son rachat et de son annulation sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés de la manière prévue pour la modification des statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

Après le rachat et l'annulation des parts sociales de la classe concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale Ordinaire sera exigible de par la Société.

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) à hauteur des dividendes que les associés auraient eu le droit de se voir distribuer conformément à l'article 19 des statuts, augmenté de (i) toutes réserves librement distribuables et prime d'émission et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social ainsi que du montant de la réduction de la réserve légale relatives à la classe de Parts Sociales Ordinaires devant être rachetée/annulée, mais réduit de (i) toutes pertes (y compris toutes pertes reportées) et (ii) de toutes sommes devant être placée en réserve conformément à la Loi ou aux Statuts, tels que ces éléments sont établis dans les comptes intermédiaires de la Société, (sans double décompte) afin que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

où:

AA = Montant Disponible

NP = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés)

P = toutes réserves librement distribuables et prime d'émission

CR = le montant de la réduction du capital social ainsi que le montant de la réduction de la réserve légale par rapport à la classe de parts sociales devant être annulée

L = pertes (y compris les pertes reportées)

LR = toutes sommes devant être placées en réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Dans le cas où la Société réaliserait des bénéfices supplémentaires (par exemple, un paiement complémentaire) après le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Ordinaires (le "Rachat"), suite à une opération qui a été réalisée avant le rachat, le Montant Disponible calculé à l'occasion du rachat prendra en compte ces bénéfices supplémentaires.

10.2 Rachat des MRPS

Les MRPS seront rachetés conformément aux termes et conditions suivants:

(i) si les MRPS ne sont ni converties ni rachetées selon les conditions de l'article 10.2 (ii) ci-dessous, la Société devra racheter toutes les MRPS alors en circulation à l'expiration d'une période de dix (10) ans à compter de la date à laquelle les MRPS ont été émises (la «Date D'échéance Finale et Obligatoire»);

(ii) nonobstant la Date D'échéance Finale et Obligatoire et à tout moment avant cette date, le détenteur de MRPS est en droit de demander (en une ou plusieurs fois) par écrit à la Société le rachat de tout ou partie de ses MRPS; et

(iii) chaque détenteur de MRPS rachetées est en droit de recevoir un paiement en numéraire ou en nature par MRPS rachetée (le «Prix de Rachat») égal à:

1. la valeur nominale de la MRPS rachetée; plus
2. tout dividende échu et non encore déclaré auquel donne droit la MRPS au moment du rachat.
3. un montant correspondant à une portion du Compte de Prime d'Emission des MRPS égal au montant du Compte de Prime d'Emission des MRPS augmenté de la partie de la réserve légale affectée à ce compte de prime d'émission (le cas échéant), divisé par le nombre de MRPS en circulation avant le rachat; plus
4. un montant correspondant à la portion du Compte de Reserve des MRPS (tel que ce terme est défini à l'article 19 ci-dessous), divisé par le nombre de MRPS en circulation avant le rachat; plus
5. un montant correspondant à la partie du Compte 115 de MRPS divisé par le nombre de MRPS en circulation avant le rachat.

(iv) Les MRPS émises sont rachetables pour autant que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet et incluant, pour éviter tout doute, la portion du Compte de Prime d'Emission des MRPS augmentée de la portion de la réserve légale affectée à ce compte de prime d'émission (le cas échéant), la portion du Compte de réserve des MRPS ainsi que la portion du Compte 115 de MRPS attachés aux MRPS rachetées. Pour éviter tout doute, les MRPS ne peuvent pas être repayées par l'émission de nouvelles MRPS ou de Parts Sociales Ordinaires.

Les MRPS rachetées seront annulées immédiatement après leur rachat.

10.3 Conversion des MRPS

Toutes les MRPS sont émises sous la forme de parts sociales convertibles soit en Parts Sociales Ordinaires soit en parts sociales d'une autre classe de MRPS devant être créée par les associés de la Société (la «Nouvelle Classe de MRPS»), conformément aux termes et conditions suivants:

(i) nonobstant la Date D'échéance Finale et Obligatoire et à tout moment avant cette date, le détenteur de MRPS est en droit de demander (en une ou plusieurs fois) par écrit à la Société de convertir en Parts Sociales Ordinaires ou en parts sociales de la Nouvelle Classe de MRPS tout ou partie de ses MRPS; et

(ii) les MRPS seront converties à la valeur de marché équivalent aux Parts Sociales Ordinaires ou aux parts sociales de la Nouvelle Classe de MRPS égal à la valeur nominale respective des MRPS, aux dividendes échus et non encore déclarés, au Compte de Prime d'Emission des MRPS y attachées augmenté de la partie de la réserve légale affectée à ce compte de prime d'émission (le cas échéant), au Compte de Reserve des MRPS y attaché et au Compte 115 de MRPS y attaché. Les fractions de Parts Sociales ne seront pas disponibles. Le conseil de gérance de la Société peut (en cas de décimales) soit arrondir vers le haut ou vers le bas pour obtenir le nombre approprié le plus proche de Parts Sociales Ordinaires ou Parts Sociales de la Nouvelle Classe de MRPS.

Les MRPS converties seront annulées immédiatement après leur conversion.»

« **Art. 19. Bénéfice.** Le solde du compte de pertes et profits, après déduction des dépenses, coûts, amortissements, charges et provisions, tel qu'approuvé par l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée des associés, représente le bénéfice net de la Société. Chaque année, lorsqu'un bénéfice apparaît dans les comptes annuels approuvés par les associés, celui-ci doit être alloué comme suit:

1. cinq pour cent du bénéfice net est affecté à la réserve légale de la Société. Ces prélèvements cessent d'être obligatoires lorsque la réserve légale atteint un dixième du capital social, mais devront être repris à tout moment si celle-ci devait être entamée pour quelque raison que ce soit jusqu'à entière reconstitution.

Le bénéfice restant peut être alloué aux associés, reporté ou transféré dans une réserve distribuable par une décision de l'associé unique ou en cas de pluralité d'associés par une décision de l'assemblée générale des associés conformément aux dispositions énoncées ci-après.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, peut décider de verser des dividendes intérimaires avant la clôture de l'exercice social sur base d'un état comptable établi par le gérant unique, ou le conseil de gérance le cas échéant, duquel doit ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter à une réserve conformément à la Loi ou aux Statuts.

Les dividendes déclarés peuvent être payés dans la devise choisie par le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance et peuvent être payés aux lieux et aux dates déterminés par le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance. Le gérant unique, ou le cas échéant le conseil de gérance peut déterminer le taux de change applicable pour convertir les dividendes dans la devise du paiement. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs de Parts Sociales.

2. lorsque les MRPS sont émises, chaque détenteur de MRPS aura le droit, en priorité quant au paiement de dividendes aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, à (i) un dividende cumulatif annuel égal à 0,5% (qui s'accumulera quotidiennement et sera calculé sur base d'une année de 365 jours) de la valeur nominale des MRPS détenues par ce détenteur, la prime d'émission y attachée (le cas échéant), comptabilisée en tant que prime d'émission au Compte de Prime d'Emission des MRPS, augmentée de la portion de la réserve légale affectée à ce compte de prime d'émission (le cas échéant), et la réserve spéciale de capitaux propres y attachée (le cas échéant), comptabilisée en tant que réserve spéciale de capitaux propres au Compte de réserve des MRPS et (ii) un taux variable égal au revenu net provenant de la participation en capitaux propres détenue par la Société dans Meridian Aviation Partners Limited et qui est financée par les MRPS, à savoir les «B Ordinary Shares» de Meridian Aviation Partners Limited ou le revenu provenant des MRPS, moins le taux fixe en (i) et moins une marge de 1% de ce revenu net.

Le détenteur de MRPS n'aura droit au paiement de dividendes uniquement si la Société dispose de suffisamment d'actifs liquides disponibles après que chaque paiement de dividende soit effectué pour couvrir ses dépenses courantes immédiatement après le paiement du dividende et que l'un des trois (3) événements suivants s'est produit:

- (i) la déclaration de dividende est approuvée; ou
- (ii) les MRPS sont rachetées par la Société selon les conditions de l'article 10.2 des statuts; ou
- (iii) la Société est en liquidation.

Si les bénéficiaires sont suffisants pour déclarer un dividende, en tout ou en partie, et l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés, décide de ne pas prendre une résolution de déclaration à l'égard de ce dividende, le montant du dividende qui aurait dû être déclaré au profit du détenteur des MRPS sera alloué par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés à une réserve distribuable comptabilisée dans un compte de réserve de MRPS (le "Compte de Réserve des MRPS").

En cas de liquidation de la Société, les MRPS seront d'un rang inférieur à toutes les dettes contractées par la Société mais d'un rang supérieur aux Parts Sociales Ordinaires comme prévu à l'article 23 ci-dessous. Les MRPS ont un rang égal entre elles.

3. Dans le cas d'une déclaration de dividendes, ce dividende sera alloué et payé comme suit:

- (i) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe A (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule quinze pourcent (0.15%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (ii) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe B (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule soixante pourcent (0.60%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (iii) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe C (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule cinquante-cinq pourcent (0.55%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (iv) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe D (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule cinquante pour cent (0.50%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (v) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe E (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule quarante-cinq pourcent (0.45%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (vi) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe F (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule quarante pourcent (0.40%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (vii) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe G (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule trente-cinq pourcent (0.35%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (viii) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe H (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule trente pourcent (0.30%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, puis,
- (ix) chaque Part Sociale Ordinaire de Classe I (le cas échéant) donne droit à un dividende cumulatif d'un montant d'au moins zéro virgule vingt-cinq pourcent (0.25%) par an de la valeur nominale de cette Part Sociale Ordinaire, et

Le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière classe ordinaire dans l'ordre alphabétique inverse (c'est-à-dire premièrement les Parts Sociales Ordinaires de Classe J, puis si aucune Parts Sociales Ordinaires de Classe J n'existent, des Parts Sociales Ordinaires de Classe I et dans sa continuité jusqu'à ce que seules des Parts Sociales Ordinaires de Classe A existent).»

« **Art. 23. Liquidation.** La liquidation de la Société sera menée par un ou plusieurs liquidateurs désignés par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par l'assemblée générale des associés par une résolution prise par la majorité des associés représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société, résolution qui déterminera ses/leurs pouvoirs et rémunérations.

Après paiement de toutes les dettes et du passif de la Société ou de la mise en dépôt de tout fonds à cet effet, chaque détenteur(s) de MRPS à droit à un montant payable en numéraire ou en nature correspondant aux dividendes préférentiels

échus et non encore déclarés et au Compte de Réserve de MRPS attribuable aux MRPS détenues par ledit détenteur, le cas échéant, et au remboursement de la valeur nominale des MRPS, au montant du Compte de Prime d'Emission des MRPS augmenté de la partie de la réserve légale alloué à ce compte de prime d'émission (le cas échéant), et au montant du Compte 115 de MRPS (le cas échéant) attribuable aux MRPS détenues par ledit détenteur.

Les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires ont alors droit au montant restant disponible (le cas échéant) proportionnellement au nombre de Parts Sociales Ordinaires qu'ils détiennent dans le capital social de la Société.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de la de l'augmentation de capital est évalué à environ cinq mille euros (EUR 5.000,-).

Dont acte, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 5 novembre 2015. Relation: DAC/2015/18767. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 13 novembre 2015.

Référence de publication: 2015184870/649.

(150206341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2015.

Nesah S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 155.131.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire du 25 juin 2015:

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Madame Luisella MORESCHI, Mme Patricia OSIEKA et Mme Frédérique VIGNERON ainsi que celui du commissaire aux comptes Gordale Marketing Limited ayant son siège social à Strovolou, 77, Strovolos center, Office 204 Strovolos, P.C. 2018 Nicosia, Chypre jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de 2021.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Pour NESAH S.A.

Signature

Référence de publication: 2015187223/15.

(150209254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Lumiar Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.

R.C.S. Luxembourg B 185.328.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/11/2015

Première résolution

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat au 16, Val Ste Croix L-1370 Luxembourg

Deuxième résolution

L'actionnariat révoque avec effet immédiat Monsieur Venancio DO CARMO SILVA, administrateur-unique.

Troisième résolution

Est appelé aux fonctions de nouvel administrateur unique Monsieur FREIRE DOS SANTOS Boaventura Francisco, demeurant rue Bros Aito N°15, Luanda ANGOLA. Le mandat de l'administrateur unique prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Quatrième résolution

L'actionnariat révoque avec effet immédiat Monsieur Manuel José Figueiredo NEVES, commissaire aux comptes.

Cinquième résolution

Est appelé aux fonctions de nouveau commissaire aux comptes, Monsieur Robert ELVINGER, expert-comptable, conseil fiscal, demeurant 16, Val Ste Croix L-1370 Luxembourg.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015188710/26.

(150211479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2015.

AAE Wagon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 76.452.

Par résolutions prises en date du 10 novembre 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet immédiat.

2. Acceptation de la démission de Markus Basler, avec adresse professionnelle au 4, Neuhofstrasse, Business Center Neuhof, 6341 Baar, Suisse de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

3. Nomination de Sebastian Jonaitis, avec adresse professionnelle au 4, Neuhofstrasse, Business Centre Neuhof, 6341 Baar, Suisse, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187483/17.

(150209712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Adi Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 73.877.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue de façon extraordinaire des actionnaires de la société ADI CORPORATION S.A. qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 19 novembre 2015.

1) L'assemblée générale révoque M. Helmuth TSCHÜTSCHER comme administrateur avec effet à la date de ce jour.

2) L'assemblée générale désigne comme nouvel administrateur, avec effet à la date de ce jour et dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2019: Mme Magalie HILCHER, employée privée, née le 5 janvier 1978 à Algrange (France), domiciliée à F-57280 Maizières-les-Metz (France), 21 Voie Romaine.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015187485/17.

(150210039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Aerium Opportunity I Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 117.987.

Extrait des résolutions de l'associé unique

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 13 novembre 2015 que la société Ernst & Young, une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à 7 rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B 47.771, a été nommée en tant que réviseur d'entreprise agréée de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Le mandat de Ernst & Young viendra à échéance lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels 2015 de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Senningerberg, le 19 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187490/18.

(150209656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Agro-Farming Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.851.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration en date du 9 octobre 2015

M. Nicolas GERARD, né le 20/04/1981 à Libramont-Chevigny, Belgique, demeurant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommé en tant que Président du Conseil d'Administration avec effet à ce jour. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2018.

Luxembourg, le 9 octobre 2015.

Certifié sincère et conforme

AGRO-FARMING SERVICES S.A.

Référence de publication: 2015187492/14.

(150209393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Almandier Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 130, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 191.109.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par le conseil d'administration de la Société en date du 29 mai 2015 que:

FIDUCIAIRE INTERCOMMUNAUTAIRE SARL, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-8008 STRASSEN, 130, route d'Arlon, enregistrée au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B. 67480

A été nommée en qualité d'agent dépositaire des actions et titres représentatifs d'actions au porteur émises par la Société, conformément à la loi luxembourgeoise du 28 juillet 2014, entrée en vigueur le 18 août 2014, relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015187498/18.

(150210102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Whitelight (Luxemburg) S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 148.958.

Whitelight (Luxemburg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 148.958.

L'an deux mille quinze, le neuf novembre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue

une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de "Whitelight (Luxemburg) S.A.", R.C.S. Luxembourg N° B 148958, ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 octobre 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2271 du 19 novembre 2009.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire, en date du 21 septembre 2015, en cours de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Denis BREVER, employé privé, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Marilyn KRECKÉ, employée privée, domiciliée professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, domicilié professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Modification de l'article 2 des statuts de la Société relatif à l'objet social, de manière à le conformer avec la loi du 11 mai 2007 telle que modifiée relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, pour lui donner la teneur suivante:

Version anglaise

“ **Art. 2.** The sole object of the Company, to the exclusion of any commercial activity, is the acquisition, holding, management and disposal of, on the one hand, financial instruments within the meaning of the law of 5 August 2005 on financial guarantee contracts, and, on the other hand, of cash and assets of any kind held in a bank account.

The company shall not carry on any commercial activity.

It shall reserve its shares for natural persons acting within the scope of the management of their private assets, or for proprietary entities acting exclusively in the interest of the private assets of one or several natural persons, or for intermediaries acting on behalf of the forenamed investors.

The Company will not interfere in the management of a company in which it holds a participating interest.

The securities issued by the Company may not be offered to the public, or be listed on any stock exchange market.

The Company shall take the necessary measures for saving its rights and will do the necessary operations of any kind within the limits of the corporate object or which favour it, remaining within the limits established by the law of 11 May 2007 as amended relative to the creation of a Family Wealth Management Company (SPF).”

Version française

« **Art. 2.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 telle que modifiée relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familiale (SPF).»

2. Changement de la dénomination sociale de la Société de «Whitelight (Luxemburg) S.A.» en «Whitelight (Luxemburg) S.A. SPF», et modification subséquente de l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts;

3. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social de la Société, en son article 2 des Statuts, de manière à le conformer à la loi du 11 mai 2007 telle que modifiée relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Version anglaise

“ **Art. 2.** The sole object of the Company, to the exclusion of any commercial activity, is the acquisition, holding, management and disposal of, on the one hand, financial instruments within the meaning of the law of 5 August 2005 on financial guarantee contracts, and, on the other hand, of cash and assets of any kind held in a bank account.

The company shall not carry on any commercial activity.

It shall reserve its shares for natural persons acting within the scope of the management of their private assets, or for proprietary entities acting exclusively in the interest of the private assets of one or several natural persons, or for intermediaries acting on behalf of the forenamed investors.

The Company will not interfere in the management of a company in which it holds a participating interest.

The securities issued by the Company may not be offered to the public, or be listed on any stock exchange market.

The Company shall take the necessary measures for saving its rights and will do the necessary operations of any kind within the limits of the corporate object or which favour it, remaining within the limits established by the law of 11 May 2007 as amended relative to the creation of a Family Wealth Management Company (SPF).”

Version française

« **Art. 2.** La société a pour objet exclusif l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'actifs constitués d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'espèces et avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Elle ne pourra exercer aucune activité commerciale.

Elle réservera ses actions, soit à des personnes physiques agissant dans le cadre de la gestion de leur patrimoine privé, soit à des entités patrimoniales agissant exclusivement dans l'intérêt du patrimoine privé d'une ou de plusieurs personnes physiques, soit à des intermédiaires agissant pour le compte des investisseurs précités.

Elle ne pourra pas s'immiscer dans la gestion d'une société dans laquelle elle détient une participation.

Les titres qu'elle émettra ne pourront faire l'objet d'un placement public ou être admis à la cotation d'une bourse de valeurs.

Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites fixées par la loi du 11 mai 2007 telle que modifiée relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familiale (SPF).»

Deuxième résolution

La dénomination sociale de la Société est changée «Whitelight (Luxemburg) S.A.» en «Whitelight (Luxemburg) S.A. SPF»

En conséquence, l'article 1^{er} alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Version anglaise

Art. 1. Paragraph 1. There is hereby established a family asset management company (société de gestion de patrimoine familial), in the form of a limited corporation (Société Anonyme) under the name of «Whitelight (Luxemburg) S.A. SPF».

Version française

Art. 1^{er} Alinéa 1^{er}. Il est formé une société anonyme de gestion de patrimoine familial sous la dénomination de «Whitelight (Luxemburg) S.A. SPF».

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance fut levée.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête des comparants, le procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: D. Brever, M. Krecké, G. Saggi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 11 novembre 2015. 2LAC/2015/25504. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187421/120.

(150208367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

WB Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 64.572.

LWM, ayant son siège social au 4, rue Peternelchen, L-2370 Howald et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 69890, a démissionné de ses fonctions de dépositaire des actions au porteur avec effet au 9 novembre 2015.

Pour la société

Un administrateur

Référence de publication: 2015187422/12.

(150209412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

AAE RailFleet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 146.323.

Par résolutions signées en date du 12 novembre 2015, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 22, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet au 10 novembre 2015.

2. Acceptation de la démission de Markus Basler, avec adresse professionnelle au 4, Neuhofstrasse, Business Center Neuhof, 6341 Baar, Suisse de son mandat de gérant, avec effet au 10 novembre 2015;

3. Nomination de Sebastian Jonaitis, avec adresse professionnelle au 4, Neuhofstrasse, Business Centre Neuhof, 6341 Baar, Suisse, au mandat de gérant, avec effet au 10 novembre 2015 et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187481/17.

(150209713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

ANTHEMIS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 156.140.

Par résolutions signées en date du 18 novembre 2015, l'associé unique a décidé de nommer Amy Lois Nauiokas, avec adresse au 8, Berkley Road Camden Town, NW1 8YR Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant de catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187503/13.

(150209830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Kaisers-Wurst AG, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 180.767.

La convention de domiciliation concernant la société KAISERS-WURST AG, R.C.S. Luxembourg B180767 ayant son siège social au 11a, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg a été dénoncée avec effet du 18/11/2015 par Maître Kai-Uwe Berg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18/11/2015.

Maître Kai-Uwe Berg

Rechtsanwalt

Référence de publication: 2015187859/13.

(150209674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Hertay Engineering, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-9648 Weidingen, 23, Op Bolicht ERPELDANGE.

R.C.S. Luxembourg B 184.964.

Extrait des décisions de l'associé unique

L'associé unique décide de transférer le siège social endéans la commune valeur 01/11/2015. Nouvelle adresse: 23, Op Bolicht ERPELDANGE L-9648 WEIDINGEN

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Christian HERTAY

Actionnaire unique et gérant

Référence de publication: 2015187806/13.

(150209730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Kopstal Adjacent Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 197.032.

Afin de mettre à jour les données déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, veuillez noter que l'adresse de la Société est 5c Rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg (au lieu de 5 Rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015187856/12.

(150210304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Liferar S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 37.259.

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 mai 2015

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 11, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIFERAR S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2015187898/14.

(150209958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Phoenix II Mixed K, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68/70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.513.

—
Extrait des résolutions des associés de la Société

Il résulte de la décision prise par les associés de la Société en date du 17 août 2015 qu'a été acceptée:

- la nomination de Monsieur Christophe Lentschat, né le 26 septembre 1972 à Thionville, France, résidant professionnellement au 68/70 Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que gérant de la Société avec effet au 16 septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 Novembre 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015188006/16.

(150209554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Liferla S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 40.766.

—
Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 11 mai 2015

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 11, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIFERLA S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2015187902/14.

(150209999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Holdertrade Ltd & Cie S.N.C., Société en nom collectif.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 21, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 112.337.

—
EXTRAIT

Il résulte de la fusion du Groupe Holcim et du groupe Lafarge que la dénomination de la société Holcim Ltd (immatriculée CH-160.3.003.050-5 auprès du Commerce de St. Gallen) a été changée en LafargeHolcim Ltd.

Ce changement a été acté auprès du Registre de Commerce de St. Gallen le 10 Juillet 2015.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015187800/12.

(150209959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Lifercar S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 40.746.

Extrait du Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration tenue le 11 mai 2015

Troisième résolution:

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle au 11, Avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LIFERCAR S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2015187900/14.

(150209965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Procastor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.200.002,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 132.077.

Extrait des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 12 novembre 2015

En date du 12 novembre 2015, l'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de renouveler le mandat de KPMG Luxembourg, ayant son siège social au: 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet au 30 septembre 2015 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2015.

Procastor S.à r.l.
Signature

Référence de publication: 2015188011/17.

(150209321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Remich Holding I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5c, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 165.479.

Afin de mettre à jour les données déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, veuillez noter que l'adresse de la Société est 5c Rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg (au lieu de 5 Rue Eugène Ruppert, L-2453, Luxembourg)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015188053/12.

(150209917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Hot Global Holding SCS, Société en Commandite simple.

Capital social: USD 4.000.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 198.834.

In the year two thousand and fifteen, on the twelfth day of November.

Before US Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The Sheraton LLC, an entity incorporated pursuant to the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered address at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 0802417; and

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc., an entity incorporated pursuant to the laws of the State of Delaware, having its registered address at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 3935846, (the “Members”)

here represented by Peggy Simon, employee, residing professionally at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of two proxies.

The said proxies, signed “ne varietur” by the proxyholder of the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, through their proxyholder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing persons are the members of the “société en commandite simple” established in Luxembourg under the name of “HOT Global Holding SCS”, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on July 17th, 2015 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under the number B 198834, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on September 15th, 2015, number 2501 (hereafter the “Incorporation Deed”) (hereafter the “Company”).

II. By the Incorporation Deed, the Company's capital is set at four million U.S. Dollars (USD 4,000,000.-) represented by four million (4,000,000) units with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each. The units were subscribed and fully paid up in the amount of four million U.S. Dollars (USD 4,000,000.-), along with the payment of the related unit premium in the amount of three billion nine hundred and ninety-six million U.S. Dollars (USD 3,996,000,000.-) by way of contribution in kind made by the Members as follows:

- The Sheraton LLC, prenamed (the “First Contributing Company”), subscribed to three million nine hundred and sixty thousand (3,960,000) units, as limited member, and fully paid them up in the amount of three million nine hundred and sixty thousand U.S. Dollars (USD 3,960,000.-) along with the payment of the related unit premium amounting to three billion nine hundred and fifty-six million and forty thousand U.S. Dollars (USD 3,956,040,000), both by contribution in kind consisting of 99% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, having the aggregate value of three billion nine hundred and sixty million U.S. Dollars (USD 3,960,000,000.-) (the “Contributed Interests 1”);

- Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc., prenamed (the “Second Contributing Company”), subscribed to forty thousand (40,000) units, as unlimited member, and fully paid them up in the amount of forty thousand U.S. Dollars (USD 40,000.-) along with the payment of the related unit premium amounting to thirty-nine million nine hundred and sixty thousand U.S. Dollars (USD 39,960,000.-), both by contribution in kind consisting of 1% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, having the aggregate value of forty million U.S. Dollars (USD 40,000,000.-) (the “Contributed Interests 2”).

III. By a notarial deed as of October 29th, 2015 enacted by the undersigned notary, registered in Grevenmacher Actes Civils, on November 3, 2015, GAC/2015/9344, filed with the Luxembourg Trade and Companies Register on the 11th of November 2015, reference L150203717, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the part “SUBSCRIPTION-PAYMENT” of the Incorporation Deed has been amended further a rectification of the value of the Contributed Interests 1 and Contributed Interests 2, as follows:

“The Sheraton LLC, prenamed (the “First Contributing Company”), through its proxyholder, declared to subscribe to three million nine hundred and sixty thousand (3,960,000) units, as limited member, and fully pay them up in the amount of three million nine hundred and sixty thousand U.S. Dollars (USD 3,960,000.-) along with the payment of the related unit premium amounting to four billion ninety-two million one hundred and ninety-three thousand eight hundred and seventy-seven U.S. Dollars (USD 4,092,193,877.-), both by contribution in kind consisting of 99% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the aggregate value of four billion ninety-six million one hundred and fifty-three thousand eight hundred and seventy-seven U.S. Dollars (USD 4,096,153,877.-) (the “Contributed Interests 1”);

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc., prenamed (the “Second Contributing Company”), through its proxyholder, declared to subscribe to forty thousand (40,000) units, as unlimited member, and fully pay them up in the amount of forty thousand U.S. Dollars (USD 40,000.-) along with the payment of the related unit premium amounting to forty-one million three hundred and thirty-five thousand two hundred and ninety-two U.S. Dollars (USD 41,335,292.-), both by contribution in kind consisting of 1% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, which are hereby transferred to and accepted

by the Company at the aggregate value of forty-one million three hundred and seventy-five thousand two hundred and ninety-two U.S. Dollars (USD 41,375,292.-) (the “Contributed Interests 2”).”.

IV. However, it appeared that the correct percentages of membership interests held in HOT, LLC, prenamed, contributed by the First Contributing Company, respectively by the Second Contributing Company, mentioned and reported in the Incorporation Deed, should have been 98.91% instead of 99%, respectively 1.09% instead of 1%. As a result,

- (i) the number of units subscribed by the First Contributing Company, respectively by the Second Contributing Company, mentioned and reported in the Incorporation Deed, should have been three million nine hundred and fifty-six thousand five hundred and ninety-nine (3,956,599), fully paid up in the amount of three million nine hundred and fifty-six thousand five hundred and ninety-nine U.S. Dollars (USD 3,956,599.-), instead of three million nine hundred and sixty thousand (3,960,000), fully paid up in the amount of three million nine hundred and sixty thousand U.S. Dollars (USD 3,960,000.-), respectively forty-three thousand four hundred and one (43,401), fully paid up in the amount of forty-three thousand four hundred and one U.S. Dollars (USD 43,401.-), instead of forty thousand (40,000), fully paid up in the amount of forty thousand U.S. Dollars (USD 40,000.-);

- (ii) the amount allocated to the unit premium account of the Company by the First Contributing Company, respectively by the Second Contributing Company, mentioned and reported in the Incorporation Deed, should have been of four billion eighty eight million six hundred and seventy-nine thousand six hundred U.S. Dollars (USD 4,088,679,600.-), instead of four billion ninety-two million one hundred and ninety-three thousand eight hundred and seventy-seven U.S. Dollars (USD 4,092,193,877.-), respectively forty-four million eight hundred and forty-nine thousand five hundred and sixty-nine U.S. Dollars (USD 44,849,569.-), instead of forty-one million three hundred and thirty-five thousand two hundred and ninety-two U.S. Dollars (USD 41,335,292.-), and;

- (iii) the value of the Contributed Interests 1, respectively the value of the Contribution Interests 2, mentioned and reported in the Incorporation Deed, should have been of four billion ninety-two million six hundred and thirty-six thousand one hundred and ninety-nine U.S. Dollars (USD 4,092,636,199.-), instead of four billion ninety-six million one hundred and fifty-three thousand eight hundred and seventy-seven U.S. Dollars (USD 4,096,153,877.-), respectively forty-four million eight hundred and ninety-two thousand nine hundred and seventy U.S. Dollars (USD 44,892,970.-), instead of forty-one million three hundred and seventy-five thousand two hundred and ninety-two U.S. Dollars (USD 41,375,292.-).

V. As a consequence, the Members have decided to amend and restate a second time, with effect as of July 17th, 2015, the part of the Incorporation Deed where reference is made to the Contributed Interests 1 and Contributed Interests 2, as follows:

Sole amendment

The Members resolved that the part “SUBSCRIPTION-PAYMENT” of the Incorporation Deed, which stated:

“The Sheraton LLC, prenamed (the “First Contributing Company”), through its proxyholder, declared to subscribe to three million nine hundred and sixty thousand (3,960,000) units, as limited member, and fully pay them up in the amount of three million nine hundred and sixty thousand U.S. Dollars (USD 3,960,000.-) along with the payment of the related unit premium amounting to four billion ninety-two million one hundred and ninety-three thousand eight hundred and seventy-seven U.S. Dollars (USD 4,092,193,877.-), both by contribution in kind consisting of 99% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the aggregate value of four billion ninety-six million one hundred and fifty-three thousand eight hundred and seventy-seven U.S. Dollars (USD 4,096,153,877.-) (the “Contributed Interests 1”);

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc., prenamed (the “Second Contributing Company”), through its proxyholder, declared to subscribe to forty thousand (40,000) units, as unlimited member, and fully pay them up in the amount of forty thousand U.S. Dollars (USD 40,000.-) along with the payment of the related unit premium amounting to forty-one million three hundred and thirty-five thousand two hundred and ninety-two U.S. Dollars (USD 41,335,292.-), both by contribution in kind consisting of 1% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the aggregate value of forty-one million three hundred and seventy-five thousand two hundred and ninety-two U.S. Dollars (USD 41,375,292.-) (the “Contributed Interests 2”),

shall be amended and restated as follows:

“The Sheraton LLC, prenamed (the “First Contributing Company”), through its proxyholder, declared to subscribe to three million nine hundred and fifty-six thousand five hundred and ninety-nine (3,956,599) units, as limited member, and fully paid them up in the amount of three million nine hundred and fifty-six thousand five hundred and ninety-nine U.S. Dollars (USD 3,956,599.-), along with the payment of the related unit premium amounting to four billion eighty-eight million six hundred and seventy-nine thousand six hundred U.S. Dollars (USD 4,088,679,600.-), both by contribution in kind consisting of 98.91% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the

laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the aggregate value of four billion ninety-two million six hundred and thirty-six thousand one hundred and ninety-nine U.S. Dollars (USD 4,092,636,199.-) (the “Contributed Interests 1”);

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc., prenamed (the “Second Contributing Company”), through its proxyholder, declared to subscribe to forty-three thousand four hundred and one (43,401) units, as unlimited member, and fully pay them up in the amount of forty-three thousand four hundred and one U.S. Dollars (USD 43,401.-) along with the payment of the related unit premium amounting to forty-four million eight hundred and forty-nine thousand five hundred and sixty-nine U.S. Dollars (USD 44,849,569.-), both by contribution in kind consisting of 1.09% of the membership interests of the company HOT, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, the United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, the United States of America, and registered with the Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware, under number 151010161, which are hereby transferred to and accepted by the Company at the aggregate value of forty-four million eight hundred and ninety-two thousand nine hundred and seventy U.S. Dollars (USD 44,892,970.-) (the “Contributed Interests 2”).”

ALL OTHER TERMS OF THE INCORPORATION DEED REMAIN UNCHANGED.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the parties appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze, le douzième jour de novembre;

Par-devant Maître Henri BECK, notaire, résidant à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

The Sheraton LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 0802417, et;

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc., une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 3935846 (les «Associés»)

ici représentés par Peggy Simon, employée, demeurant professionnellement à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu de deux procurations.

Lesquelles procurations, après avoir été signée “ne varietur” par la mandataire des comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les associés de la société en commandite simple établie à Luxembourg sous la dénomination de «HOT Global Holding SCS», constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 17 juillet 2015 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 198834, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 15 septembre 2015, numéro 2501 (l'«Acte de Constitution») (ci-après la «Société»).

II. Par l'Acte de Constitution, le capital social de la Société est fixé à quatre millions de Dollars américains (4.000.000,- USD) représenté par quatre millions (4.000.000) de parts d'intérêts d'une valeur nominale d'un Dollar américain (1,-USD) chacune. Les parts d'intérêts ont été intégralement souscrites et libérées pour un montant de quatre millions de Dollars américains (4.000.000,- USD), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de trois milliards neuf cent quatre-vingt-seize millions de Dollars américains (3.996.000.000,- USD) par un apport en nature de la part des Associés comme suit:

- The Sheraton LLC, prénommée (le «Premier Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à trois millions neuf cent soixante mille (3.960.000) parts d'intérêts, en tant qu'associé commanditaire, et les libérer intégralement pour un montant de trois millions neuf cent soixante mille Dollars américains (3.960.000,-USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de trois milliards neuf cent cinquante-six millions quarante mille Dollars américains (3.956.040.000,- USD), par un apport en nature consistant en 99% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of

State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, ayant une valeur totale de trois milliards neuf cent soixante millions de Dollars américains (3.960.000.000,- USD) (les «Premières Parts Apportées»);

- Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc, prénommée (le «Second Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à quarante mille (40.000) parts d'intérêts, en tant qu'associé commandité, et les libérer intégralement pour un montant de quarante mille Dollars américains (40.000,- USD), ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de trente-neuf millions neuf cent soixante mille Dollars américains (39.960.000,- USD), par un apport en nature consistant en 1% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, ayant une valeur totale de quarante millions de Dollars américains (40.000.000,- USD) (les «Secondes Parts Apportées»).

III. Par acte notarié du 29 octobre 2015, reçu par le notaire soussigné, enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 3 novembre 2015, GAC/2015/9344, déposé auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 11 novembre 2015, référence L150203717, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, la partie «SOU-SCRIPTION-LIBERATION» de l'Acte de Constitution a été modifiée suite à une rectification de la valeur des Premières Parts Apportées et des Secondes Parts Apportées, de la façon suivante:

«The Sheraton LLC, prénommée (le «Premier Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à trois millions neuf cent soixante mille (3.960.000) parts d'intérêts, en tant qu'associé commanditaire, et les libérer intégralement pour un montant de trois millions neuf cent soixante mille Dollars américains (3.960.000,-USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quatre milliards quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-dix-sept Dollars américains (4.092.193.877,-), par un apport en nature consistant en 99% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, lesquelles sont par la présente transférées à la Société à la valeur totale de quatre milliards quatre-vingt-seize millions cent cinquante-trois mille huit cent soixante-dix-sept Dollars américains (4.096.153.877,- USD) (les «Premières Parts Apportées»);

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc, prénommée (le «Second Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à quarante mille (40.000) parts d'intérêts, en tant qu'associé commandité, et les libérer intégralement pour un montant de quarante mille Dollars américains (40.000,- USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quarante-et-un millions trois cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars américains (41.335.292,- USD), par un apport en nature consistant en 1% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, lesquelles sont par la présente transférées à la Société à la valeur totale de quarante-et-un millions trois cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars américains (41.375.292,- USD) (les «Secondes Parts Apportées»).

IV. Cependant, il apparaît que les pourcentages corrects de parts d'intérêts détenues dans HOT, LLC, prénommée, apportées par le Premier Apporteur, respectivement par le Second Apporteur, tels que mentionnés et reportés dans l'Acte de Constitution, auraient dû être 98,91% au lieu de 99%, respectivement 1,09% au lieu de 1%. En conséquence:

- (i) le nombre de parts d'intérêts souscrit par le Premier Apporteur, respectivement par le Second Apporteur, tel que mentionné et reporté dans l'Acte de Constitution, aurait dû être trois millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (3.956.599), libérées pour un montant de trois millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (3.956.599,- USD), au lieu de trois millions neuf cent soixante mille (3.960.000), libérées pour un montant de trois millions neuf cent soixante mille Dollars américains (3.960.000,- USD), respectivement quarante-trois mille quatre cent une (43.401), libérées pour un montant de quarante-trois mille quatre cent un Dollars américains (43.401,- USD), au lieu de quarante mille (40.000), libérées pour un montant de quarante mille Dollars américains (40.000,- USD);

- (ii) le montant alloué au compte de prime d'émission de la Société par le Premier Apporteur, respectivement par le Second Apporteur, tel que mentionné et reporté dans l'Acte de Constitution, aurait dû de quatre milliards quatre-vingt-huit millions six cent soixante-dix-neuf mille six cents Dollars américains (4.088.679.600,-USD), au lieu de quatre milliards quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-dix-sept Dollars américains (4.092.193.877,- USD), respectivement de quarante-quatre millions huit cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-neuf Dollars américains (44.849.569,- USD) au lieu de quarante-et-un millions trois cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars américains (41.335.292,- USD), et;

- (iii) la valeur d'apport des Premières Parts Apportées, respectivement des Secondes Parts Apportées, telle que mentionnée et reportée dans l'Acte de Constitution, aurait dû être de quatre milliards quatre-vingt-douze millions six cent trente-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (4.092.636.199,- USD), au lieu de quatre milliards quatre-vingt-seize millions cent cinquante-trois mille huit cent soixante-dix-sept Dollars américains (4.096.153.877,- USD), respectivement de quarante-quatre millions huit cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-dix Dollars Américains (44.892.970,- USD), au lieu de quarante-et-un millions trois cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars américains (41.375.292,-).

V. En conséquence, les Associés ont décidé de modifier et de mettre à jour une seconde fois, avec effet au 17 juillet 2015, la partie de l'Acte de Constitution où il est fait référence aux Premières Parts Apportées et Secondes Parts Apportées, comme suit:

Amendement unique

Les Associés ont décidé que la partie «SOUSCRIPTION-LIBERATION» de l'Acte de Constitution, indiquant que:

«The Sheraton LLC, prénommée (le «Premier Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à trois millions neuf cent soixante mille (3.960.000) parts d'intérêts, en tant qu'associé commanditaire, et les libérer intégralement pour un montant de trois millions neuf cent soixante mille Dollars américains (3.960.000,-USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quatre milliards quatre-vingt-douze millions cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-dix-sept Dollars américains (4.092.193.877,-), par un apport en nature consistant en 99% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, lesquelles sont par la présente transférées à la Société à la valeur totale de quatre milliards quatre-vingt-seize millions cent cinquante-trois mille huit cent soixante-dix-sept Dollars américains (4.096.153.877,- USD) (les «Premières Parts Apportées»);

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc, prénommée (le «Second Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à quarante mille (40.000) parts d'intérêts, en tant qu'associé commandité, et les libérer intégralement pour un montant de quarante mille Dollars américains (40.000,- USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quarante-et-un millions trois cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars américains (41.335.292,- USD), par un apport en nature consistant en 1% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, lesquelles sont par la présente transférées à la Société à la valeur totale de quarante-et-un millions trois cent soixante-quinze mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars américains (41.375.292,- USD) (les «Secondes Parts Apportées»).

doit être amendée et mise à jour comme suit:

«The Sheraton LLC, prénommée (le «Premier Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à trois millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (3.956.599) parts d'intérêts, en tant qu'associé commanditaire, et les libérer intégralement pour un montant de trois millions neuf cent cinquante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (3.956.599,- USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quatre milliards quatre-vingt-huit millions six cent soixante-dix-neuf mille six cent Dollars américains (4.088.679.600,-), par un apport en nature consistant en 98,91% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, lesquelles sont par la présente transférées à la Société à la valeur totale de quatre milliards quatre-vingt-douze millions six cent trente-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains (4.092.636.199,- USD) (les «Premières Parts Apportées»);

Starwood Hotels & Resorts Management Company, Inc, prénommée (le «Second Apporteur»), par son mandataire, a déclaré souscrire à quarante-trois mille quatre cent une (43.401) parts d'intérêts, en tant qu'associé commandité, et les libérer intégralement pour un montant de quarante-trois mille quatre cent un Dollars américains (43.401,- USD) ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant de quarante-quatre millions huit cent quarante-neuf mille cinq cent soixante-neuf Dollars américains (44.849.569,- USD), par un apport en nature consistant en 1,09% des parts d'intérêts de la société HOT, LLC, une société constituée selon les lois de l'Etat du Delaware, les Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, les Etats-Unis d'Amérique, inscrite au «Division of Corporation, Secretary of State, State of Delaware» sous le numéro 151010161, lesquelles sont par la présente transférées à la Société à la valeur totale de quarante-quatre millions huit cent quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante-dix Dollars américains (44.892.970,- USD) (les «Secondes Parts Apportées»).

TOUS LES AUTRES TERMES DE L'ACTE DE CONSTITUTION DEMEURENT INCHANGES.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Echternach, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connus du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 16 novembre 2015. Relation: GAC/2015/9806. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187075/310.

(150209436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

KKR Asia S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 141.775.

In the year two thousand fifteen, on the thirteenth day of the month of November.

Before Us, Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in DIEKIRCH (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

“KKR Fund Holdings L.P.“, a Limited Partnership existing under the laws of the Cayman Islands whose registered office is at Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, George Town, Grand Cayman, KYI-1104, Cayman Islands and which is registered with the Register under number MC-27869 (the “Shareholders”),

here represented by Dr. Jan Könighaus, with professional address at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, by virtue of a proxy given in New York (USA) on 12 November 2015.

Said proxy, after being signed “ne varietur” by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for registration purposes.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of “KKR Asia S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée having a share capital of one hundred fifty-nine thousand, fifty-nine dollar of the United States of America and seventeen cent (159,059.17.- USD), registered in the Luxembourg Register of Commerce and Companies under section B number 141775, incorporated pursuant to a notarial deed enacted by Maître Martine SCHAEFFER, on 18 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2453 of 8 October 2008 and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the “company”).

The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a notarial deed enacted by Maître Marc LOESCH on 07 November 2013, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 3180 of 13 December 2013, page 152616.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

The agenda of the present Meeting is the following:

Agenda

1. Dissolution of the Company and decision to put it into liquidation;
2. Decision to appoint “Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 140 376, as sole liquidator of the Company;
3. Determination of the powers conferred upon the liquidator;
4. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were unanimously taken:

First resolution

The Meeting RESOLVES to proceed to the immediate dissolution of the Company and to pronounce its liquidation as of today.

Second resolution

The Meeting RESOLVES to appoint:

the company “Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée, established and having its registered office at 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under section B number 140 376, as sole liquidator of the Company

Third resolution

The Meeting RESOLVES to confer the following powers upon the liquidator:

The liquidator has the broadest powers as provided for by articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator may exempt the registrar of mortgages from proceeding with any automatic registration; renounce all in rem rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove any attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other encumbrance.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of its powers it determines and for the period it will fix.

The liquidator may distribute the Company's assets to the partners in cash or in kind to his willingness in the proportion of their participation in the capital.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1.200.-).

There being no further business on the agenda, the Meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le treizième jour du mois de novembre.

Par-devant Nous, Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à DIEKIRCH (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

“KKR Fund Holdings L.P.“, un Limited Partnership constitué sous les lois des Iles Cayman, dont le siège social est situé à Uglan House, South Church Street, PO Box 309GT, George Town, Grand Cayman, KYI-1104, Iles Cayman et dont le numéro de registre est MC-27869, (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Dr. Jan Könighaus, avec adresse professionnelle au, 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg,

aux termes d'une procuration lui donnée à New York (USA), le 12 novembre 2015.

La prédite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes à des fins d'enregistrement.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de «KKR Asia S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital de cent-cinquante-neuf virgule zéro-cinquante-neuf dollars américains et dix-sept cents (159,059.17.- USD), constituée suivant acte notarié dressé par le notaire soussigné, en date du 18 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2453 du 08 octobre inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.775 et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (la «Société»).

Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte notarié reçu par Maître Marc LOESCH, en date du 07 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3180 du 13 décembre 2013, page 152616.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et décision de sa mise en liquidation;
2. Décision de nommer la société «Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 140 376, en tant que seul liquidateur de la Société;
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur;
4. Divers.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a DECIDÉ la dissolution immédiate de la Société et décident sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'Assemblée a DECIDÉ de nommer:

la société «Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 63 rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 140 376,
en tant que seul liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'Assemblée a DECIDÉ d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus ainsi que prévu aux articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le liquidateur peut accomplir tous les actes visés à l'article 145 sans demander l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où cette autorisation serait requise.

Le liquidateur peut exempter le registre des hypothèques de faire une inscription automatique; renoncer à tous les droits réels, droits préférentiels, hypothèques, actions en rescision; enlever les charges, avec ou sans paiement de toutes les inscriptions préférentielles ou hypothécaires, transcriptions, charges, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur n'a pas à faire l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Le liquidateur pourra, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou spécifiques, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs dans une étendue et pour une durée qu'il fixera.

Le liquidateur pourra distribuer les actifs de la Société aux actionnaires en numéraire ou en nature selon sa volonté en fonction de leur participation au capital.

Estimation des frais et dépenses

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de n'importe quelle nature, qui devront être pris en charge par la Société relatifs au présent acte s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passe à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les personnes comparantes ont signé avec Nous notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Dr. J. KONIGHAUS, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 16 novembre 2015. Relation: DAC/2015/19398. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

Le Receveur (signé): THOLL.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 18 novembre 2015.

Référence de publication: 2015187133/138.

(150208837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Internet Sails S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 113.969.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue de façon extraordinaire des actionnaires de la société INTERNET SAILS S.A.. qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 19 novembre 2015.

1) L'assemblée générale accepte la démission de Mme Manette ERNST-SCHUMANN comme administrateur avec effet à la date de ce jour.

2) L'assemblée générale désigne comme nouvel administrateur, avec effet à la date de ce jour et dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2021: M. Jean Paul Timothée ZOGO MASSY, né le 4 août 1964 à Yaoundé (Cameroun), domicilié à 122A rue Ferrari, F-13005 Marseille (France).

3) L'assemblée générale renouvelle le mandat des administrateurs actuels M. Lex THIELEN et Mme Caroline VAN KASTEREN, dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2021.

4) L'assemblée générale renouvelle le mandat de l'administrateur-délégué actuel Mme Caroline VAN KASTEREN, dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2021.

5) L'assemblée générale renouvelle le mandat du commissaire aux comptes SAINT GERANT INVESTISSEMENT s.à r.l, dont le mandat court jusqu'à l'assemblée générale ordinaire se tenant en 2021.

Ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015188635/24.

(150211518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 novembre 2015.

RivCore Amstel 1 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 130.193.

Monsieur Giuseppe Di Modica et Monsieur Abdelhakim Chagaar ont démissionné de leurs mandats de gérant B de la société RivCore Amstel 1 SARL, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.193 et ayant un capital social de EUR 31.249,-, avec effet au 19 novembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2015.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015188059/15.

(150209715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 novembre 2015.

Intentum Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 170.340.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015190288/9.

(150212693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 novembre 2015.

EJL Real Estate G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 681, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 166.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015190921/9.

(150214200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 novembre 2015.

Loviano Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2267 Luxembourg, 13, rue d'Orange.

R.C.S. Luxembourg B 195.606.

Il résulte du transfert de parts réalisé en date du 18 novembre 2015 que l'associé de la Société; Bonn Steichen & Partners, transfère toutes les parts sociales détenues dans la Société à Madame Marie-Antoinette Kesselman-Scholer, née le 29 juillet 1937 à Luxembourg, résidant au 7 Rennweg, CH-8001, Zurich, Suisse, avec effet immédiat.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 23 novembre 2015.

Référence de publication: 2015189587/13.

(150212448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2015.
